DISSERTATION

N° 31.

SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES

OU SYPHILITIQUES,

THÈSE INAUGURALE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 14 février 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR ÉDOUARD-JOSEPH CORREA DA SERRA, de Lisbonne.

Veneris monimenta nefandæ.
VIRG., Æneid, lib. 6, v. 26.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n°. 1.
1827.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LANDRÉ-BEAUVAIS, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER.
Physiologie	DUMÉRIL, *Président.*
Chimie médicale	ORFILA, *Examinateur.*
Physique médicale	PELLETAN fils.
Histoire naturelle médicale	CLARION.
Pharmacologie	GUILBERT.
Hygiène	BERTIN.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. ROUX.
Pathologie médicale	FIZEAU. FOUQUIER.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT.
Médecine légale	ADELON, *Examinateur.*
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	DÉSORMEAUX.
Clinique médicale	CAYOL, *Suppléant.* CHOMEL. LANDRÉ-BEAUVAIS. RÉCAMIER, *Examinateur.*
Clinique chirurgicale	BOUGON. BOYER. DUPUYTREN.
Clinique d'accouchemens	DENEUX.

Professeurs honoraires.

MM. CHAUSSIER, DE JUSSIEU, DES GENETTES, DEYEUX, DUBOIS, LALLEMENT, LEROUX, PELLETAN père, VAUQUELIN.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Andral.	Gerdy.
Arvers.	Kergaradec.
Baudeloque.	Lisfranc.
Bouvier.	Maisonabe.
Breschet.	Parent du Chatelet.
Cloquet (Hippolyte).	Pavet de Courteille.
Cloquet (Jules).	Ratheau.
Devergie, *Suppléant.*	Richard.
Dubois.	Rochoux.
Gaultier de Claubry, *Examinateur.*	Velpeau.
Gérardin, *Examinateur.*	Rullier.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MON PÈRE.

Témoignage de la vénération, du respect filial et de l'amour de son fils.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR **DUMÉRIL.**

Témoignage du respect que je lui porte, et de reconnaissance pour la bienveillance dont il m'a toujours honoré.

E. J. CORREA DA SERRA.

INTRODUCTION.

Les auteurs ne sont pas d'acord sur l'époque à laquelle cette maladie fit sa première apparition en Europe; mais, au contraire, on remarque une dissidence très-grande dans les écrits de ceux qui, les premiers, cherchèrent à déterminer le lieu primitif de sa naissance.

Lorsque la syphilis parut, (en supposant qu'elle soit nouvelle, opinion que nous discuterons plus tard) les médecins s'appliquèrent dabord à chercher les moyens de la combattre, et cela avec plus ou moins de succès ; mais bientôt on crut pouvoir remarquer une coïncidence entre la découverte du Nouveau-Monde et l'apparition de la syphilis, et l'on déclara ouvertement que celle-ci ne pouvait venir que de l'Amérique. Quiconque avance une opinion neuve et hardie sur un sujet d'intérêt général ne peut manquer de trouver bientôt des contradicteurs; c'est en effet ce qui arriva, et bientôt on abrégea le chemin qu'avait dû faire la syphilis pour arriver d'Amérique, et on la fit venir d'Italie. Il est vrai que Cristophe Colomb était Génois, et un esprit conciliateur aurait pu confondre ces deux opinions : cela

n'arriva point ; mais la lice était ouverte, et bientôt la syphilis vint de tant de lieux à la fois, elle fut produite par tant de causes différentes, qu'il aurait pu paraître difficile qu'elle n'eût pas existé presque depuis la création du monde. C'est à peu près ce qui arriva, ou du moins on en fit remonter l'origine aussi loin que l'histoire pouvait nous mener dans les siècles passés ; c'est-à-dire qu'on prouva, par les livres du grand législateur des Hébreux, que cette maladie lui était connue, puisqu'elle lui avait fourni plusieurs articles de son Lévitique ou Livre de lois. Effectivement, il s'y exprime si clairement qu'il est impossible de ne pas voir que c'est de la gonorrhée dont il veut nous parler. Cependant on récusa encore cette autorité, en se fondant sur des raisons très-spécieuses. *Astruc* commence son chapitre IV par ces mots : « J'ai honte « de toucher aux livres saints avec des mains profanes ; mais je m'y suis « trouvé forcé par des personnes avec lesquelles je suis en dispute « sur l'ancienneté de la vérole, et qui n'oublient rien de ce qui « pourrait favoriser leur opinion, jusqu'à chercher dans la Bible de « quoi l'appuyer. En vérité, à force d'y entendre finesse nos adver- « saires font bien voir qu'ils n'y entendent rien, lorsqu'ils nous op- « posent, avec plus d'érudition que de jugement, des passages qui, « étant examinés comme il faut et suivant les règles d'une saine cri- « tique, sont manifestement contre eux, bien loin d'être pour eux. » Voilà ce qui s'appelle commencer une discussion de manière à prouver qu'on est déterminé à la pousser jusqu'où elle pourra aller.

C'est effectivement ce qu'on remarque dans *Astruc*, grand partisan de l'origine américaine de la vérole. On est vraiment étonné en

lisant son ouvrage de voir l'acharnement qu'il met à soutenir une opinion qui, en elle-même, est de peu d'importance, et ne méritait pas de mettre tellement en feu un homme d'autant de mérite que lui. C'est, selon l'expression d'un célèbre écrivain, « prendre « de la grosse artillerie pour abattre une chaumière. »

Gabriel Fallope professait une autre opinion, et selon lui l'origine de la syphilis était essentiellement italienne. C'est sous Charles VIII, lorsqu'il fit sa brillante, mais désastreuse et inutile campagne d'Italie. Ce sont les soldats français de la garnison de Naples qui contractèrent la maladie; mais de quelle manière? Les Napolitains, pour se venger de ceux qui les avaient conquis, empoisonnèrent les fontaines et les citernes qui leur fournissaient l'eau qu'ils buvaient et qui servait à leur cuisine. Si le poison avait été convenablement préparé et administré, il est douteux qu'aucun des Français qui en aurait avalé eût jamais pu communiquer la syphilis; mais quant à la singulière propriété de ce poison pour produire cette maladie, c'est ce qui est inconcevable, surtout de la part de *Fallope*, qui aurait du moins dû nous apprendre de quelle nature il était.

Quelques fautives que fussent ces tentatives pour fixer l'origine de cette terrible maladie, *Astruc*, *Fallope* et les citateurs du Lévitique étaient encore plus raisonnables que bien d'autres. Il n'y a peut-être pas de maladie sur laquelle on ait débité tant d'absurdités que sur la syphilis. Les médecins, les philosophes, les astrologues même, s'occupèrent de rechercher son origne et de remonter à son berceau; mais

tous les systèmes et les hypothèses qu'on essaya de soutenir tombèrent définitivement dans l'oubli, que quelques-uns méritaient par leur extravagance, et les autres, quoique plus raisonnables, par leur peu de probabilité : d'ailleurs les uns comme les autres étaient fondés sur la difficulté qu'on éprouvait à concevoir la création spontanée d'une maladie nouvelle, et qui semblait due à des causes qui existaient depuis la création du monde. Pour cette raison, on s'attachait à démontrer que la syphilis existait dans tel ou tel pays avant son apparition en Europe, où elle fut importée. Mais en supposant même qu'il en soit ainsi, et que cette maladie existât en Égypte et dans toute l'Asie, comment expliquer sa tardive apparition en Europe, qui de tout temps entretint avec cette partie du monde des communications non interrompues.

Si la maladie est aussi ancienne qu'on le dit, quel peut être le motif de l'étonnement qu'elle causa aux médecins et de l'effroi qu'elle inspira subitement, lors de son apparition, dans le quatorzième siècle? Pourquoi n'a-t-elle pas paru plutôt, ou, si elle existait déjà, pourquoi cette terreur et cet étonnement ? Pourquoi cette ignorance complète des moyens propres à la guérir, ignorance qui fut cause de la mort de tant d'individus, et entre autres d'un des plus grands rois que la France ait possédé ? Pourquoi cette foule d'arrêts et de lois qui parurent tout à coup, et pour la première fois, concernant les mesures à prendre pour éviter la propagation de ce fléau ? Ces objections me semblent presque sans réponse, et je crois qu'on ne peut faire remonter l'existence de la syphilis, du moins en Europe, au-delà de trois ou quatre siècles

Il faudrait donc qu'elle eût été importée d'Amérique ; et cependant nous n'en avons aucune preuve ni directe ni indirecte. Ce ne fut que long-temps après qu'on s'avisa d'attribuer la syphilis à la découverte de ce nouveau continent, et cela sans autre fondement que ce mauvais raisonnement ; un pays neuf a été découvert, une maladie nouvelle s'est déclarée, donc la maladie nouvelle vient du pays neuf. Je dis que c'est sur ce raisonnement seul qu'on peut s'appuyer pour soutenir cette proposition. En effet, rien dans le voyage de Christophe Colomb ne peut nous faire conjecturer qu'il rapportait avec lui le mal qui devait bientôt acquérir une telle étendue ; nous n'entendons dire, dans aucune narration de son voyage, que ses matelots éprouvassent à leur retour aucune maladie d'un genre extraordinaire, chose qui n'aurait pas manqué d'être de suite remarquée. Il débarque primitivement aux Açores, puis vient à Lisbonne, débarque encore avec tout son équipage, y reste dix-sept jours, et cependant le Portugal et les Açores ont été exempts de l'accusation qu'on a portée tour à tour sur tant de nations. Aucun auteur portugais ne parle à cette époque d'une nouveauté aussi extraordinaire.

On s'est assez généralement accordé enfin à la faire venir d'Italie ; mais, dans ce cas, est-ce une maladie italienne, ou bien n'est-elle que naturalisée dans ce pays ainsi que dans tous les autres Si elle est naturelle du pays, comment se fait-il qu'elle n'ait pas été exportée plus tôt, et si elle a été apportée en Italie, par qui et de quel endroit a-t-elle été portée dans ce pays? Ainsi voilà la difficulté aussi peu résolue que jamais. Et quoique les Français se soient plûs à nommer la syphilis

mal napolitain, il n'est pas plus prouvé qu'il vienne de Naples que de partout ailleurs ; et, quelle que soit la nomenclature adoptée en France, elle ne pourra jamais prouver contre un pays quelconque, car chacun repousse de chez soi et rejette sur son voisin le mérite de l'exportation de la syphilis. Si les Français cependant parlent du mal napolitain, les noms adoptés chez d'autres nations pour désigner ce mal sont assez extraordinaires.

Shakespeare et ses contemporains nommaient la vérole *the french desease;* les Italiens le nomment *mal francese;* les Portugais l'appellent *gallico ;* les Allemands *die franzosen ;* enfin, en Egypte et en Syrie, il paraît qu'une exécration assez en usage est : *Puisse-tu crever du mal français !* Voilà, il faut l'avouer, une unanimité peu rassurante pour les Français ; mais heureusement que tout ceci ne prouve autre chose que la grande envie qu'éprouva d'abord chaque nation de se débarrasser de cette accusation, et le meilleur moyen était d'en charger quelque voisin. Les Français ont été les plus malheureux, peut-être à cause de leur position centrale.

Cette maladie viendrait-elle de l'Asie ? et le *feu persan*, dont parle *Swédiaur*, serait-il véritablement la syphilis ? Les symptômes que décrit cet auteur font plutôt concevoir une maladie de la peau, une lèpre d'une nature très-grave ; mais les premiers auteurs qui le décrivent ne le citent pas comme une maladie susceptible de contagion essentiellement par le coït, ainsi que le fut la syphilis lors de sa première apparition. J'insiste particulièrement sur ce point, car il me

semble important. Le rapprochement des sexes étant un des actes les plus essentiels et les plus ordinaires de la vie, un mal qui l'aurait rendu dangereux ne pouvait manquer d'être signalé de suite sous ce rapport. Cependant quoique la syphilis, lorsqu'elle commença à se développer en Europe, pût, à ce qu'il paraît, se communiquer autrement que par le coït ; néanmoins on ne fut d'abord instruit de sa présence et effrayé de ses effets que par les dangers dont elle commença à entraver l'acte de la génération, qui auparavant en était exempt. Les actes et les lois, dans les pays qu'on nous dit avoir eu de temps presque immémorial connaissance de la syphilis, les ordonnances et lois, dis-je, de ces pays, concernant ces mêmes affections, prétendues syphilitiques, s'adressent à la communauté, au peuple en général, sans aucune distinction ni de profession ni de lieu, tandis qu'au contraire les arrêts et les lois qui furent rendus en Europe, concernant la syphilis, lors de sa première apparition, s'adressent spécialement, et souvent exclusivement aux débauchés, aux courtisanes et aux lupanars ou lieux de prostitution ; ce qui prouve que, quoique dès le temps de saint Louis les lèpres et différentes maladies de la peau propres à l'Asie, et qui en avaient été apportées en Europe par les croisades, eussent déjà provoqué des lois et mesures sanitaires, cependant on ne connaissait point encore cette maladie, dont le siége essentiel est d'abord les organes de la génération, dont la cause première, et en comparaison de laquelle toutes les autres ne paraissent qu'accidentelles, est l'acte de la copulation ; en un mot, que la syphilis, ou pour développer mieux notre idée, que la *maladie vénérienne* ou *syphilitique* était alors une maladie nouvelle; que nous ne peu-

vons avec aucune certitude la tracer dans aucun pays avant son apparition en Europe ; que toutes les opinions et hypothèses émises par les auteurs sur son origine nous paraissent fautives, sans cependant que nous ayons l'intention de les remplacer nous-mêmes par aucune autre.

DISSERTATION

SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES

OU SYPHILITIQUES.

DE LA GONORRHÉE.

Ce mot vient de deux mots grecs, γονη, *semence;* et ρεω, *je coule;* ce qui signifie *écoulement de semence*, nom impropre qui donne de la maladie une idée fausse, et qui long-temps fut entretenue par les médecins, qui pensaient que la maladie était due à une corruption de la semence. *Wiseman* lui-même, chirurgien de Charles II d'Angleterre, donne cette définition de la maladie; quoiqu'il écrivît en 1676, et définît longuement les causes qui peuvent ainsi occasionner l'écoulement de la semence *lorsqu'elle est trop crue ou corrompue*, voici la définition qu'il en donne : *La gonorrhée virulente est une émission involontaire de semence, occasionnée par le venin contracté d'une femme impure.* Il est très-probable qu'un esprit comme *Wiseman* ne fût pas tombé dans cette erreur s'il n'avait pas d'abord été trompé par le nom de la maladie, qui lui en suggéra une idée fausse, qu'il ne se mît plus en peine d'examiner. Pour obvier à cet inconvénient, *Swédiaur*

proposa de substituer à gonorrhée le mot *blennorrhagie*, qui dérive de βλεννῆ, *mucus ;* et ρεω, *je coule*, terme beaucoup plus convenable, et qui maintenant est assez généralement adopté. Elle a ensuite reçu différens noms vulgaires, expressifs de quelques-uns de ses symptômes, tels que, *échauffement*, qui veut dire la chaleur que fait éprouver l'inflammation de l'urètre ; *chaudepisse*, pour indiquer la douleur que fait ressentir le passage par l'urètre de l'urine, qui paraît brûlante et qui semble effectivement un peu plus chaude que dans l'état sain. Cette maladie se communique ordinairement par la copulation : lorsqu'un des individus en est affecté, il la communiquera presque infailliblement à l'autre.

Son invasion et ses progrès suivent ordinairement la marche que voici. Trois, quatre, cinq, huit, dix, et même quelquefois quinze jours après un coït impur, l'individu affecté éprouve des démangeaisons dans les aines, le long du trajet de l'urètre, et particulièrement vers son extrémité ; il éprouve une titillation désagréable ; il souffre de maux de tête. Les érections deviennent légèrement douloureuses. L'émission de l'urine est quelquefois pénible. Vingt-quatre ou trente-six heures après l'apparition de ces symptômes, auxquels le malade fait souvent peu attention, l'écoulement se déclare, et s'annonce le plus fréquemment par un obstacle qu'il oppose à la sortie de l'urine, lorsqu'il a pu séjourner, sécher, et former ainsi une croûte à l'ouverture de l'urètre. Le malade commence alors à s'apercevoir qu'il éprouve quelque chose d'insolite, et, pour l'ordinaire, consulte le médecin pour savoir à quoi s'en tenir sur ce qu'il éprouve. La maladie étant abandonnée à elle-même, l'écoulement, qui d'abord était blanc et épais, devient bientôt jaunâtre et filant sous le doigt ; il prend ensuite une teinte verdâtre, et tache le linge d'un mélange de jaune et de vert. L'écoulement est alors très-abondant ; les douleurs pour uriner deviennent très-vives et quelquefois presque intolérables ; les érections sont fréquentes, surtout la nuit, par la chaleur du lit ; elles sont très-douloureuses ; le gland paraît alors un peu plus gros qu'à l'ordinaire, et semble enflammé.

Un autre symptôme vient très-souvent se joindre à ceux que nous venons d'énumérer. Cet accident est bien connu par le nom que l'on donne vulgairement alors à la maladie de *chaudepisse cordée*. Cet accident tient à l'inégale inflammation de l'urètre et des corps caverneux de la verge, qui, se gonflant outre mesure, tendent à porter la verge en érection, tandis que l'urètre, ne jouissant point de la même extensibilité, la retient en bas. Ces deux forces, se balançant, tendent à courber la verge en avant dans l'érection, et occasionnent par là aux malades des douleurs quelquefois si vives, qu'elles leur font souvent pousser des cris involontaires, lors même qu'ils ont intérêt à cacher leur maladie aux personnes avec lesquelles ils se trouvent. Quelquefois l'équilibre cesse tout d'un coup d'exister entre ces deux forces contraires ; l'une des deux est obligée de céder ; la verge se redresse, et il survient une hémorrhagie quelquefois très-copieuse, qui soulage beaucoup le malade. Cet accident est cependant loin d'être désirable ; car ordinairement alors c'est l'urètre qui cède en se divisant selon son pourtour, division qui ne peut se guérir que lorsque les érections sont passées, et ordinairement par des cicatrices bridées qui rétrécissent le canal urinaire, et sont par là la source de grands maux à venir. J'ai vu cependant deux ou trois personnes auxquelles cet accident est arrivé, et qui m'ont assuré n'en pas avoir éprouvé la plus légère incommodité. Sur une seule de ces personnes, que je vis uriner, le jet était parfaitement droit et plein. Il existe parmi le vulgaire une manière de guérir la *corde* : elle consiste à poser sur une table la verge en érection enflammée et courbée, puis à s'appliquer ou se faire appliquer dessus un coup de poing qui ne peut manquer de mettre la verge de niveau avec la surface de la table. Je n'ai jamais vu employer ce moyen, et si je le voyais, je m'y opposerais de tout mon pouvoir. Cependant des ouvriers m'ont souvent assuré que son usage est fréquent. A combien de maux ne s'exposent-ils pas par cette pratique extravagante ? Quant à moi, il m'est impossible de concevoir comment un homme en cet état, lorsque le moindre attouchement, même de son linge, lui cause de si vives douleurs, peut,

de sang froid et de gaîté de cœur se soumettre à une pareille opération.

L'inflammation s'étend quelquefois beaucoup plus loin dans le canal de l'urètre. Le malade alors éprouve des douleurs atroces en urinant ; il n'ose s'y décider, quoiqu'il y soit continuellement excité : il ne peut alors rendre à la fois qu'une très-petite quantité d'urine, qui sort goutte à goutte. Il lui est impossible de dormir sans être bientôt réveillé par des érections qui le forcent à sortir de son lit pour se soustraire à la chaleur qui les a causées. Le froid qu'il éprouve fait cesser l'érection : il se recouche, et bientôt est réveillé de nouveau par la même cause. Dans la blennorrhagie ordinaire ces symptômes, après avoir duré pendant quinze jours, trois semaines, ou même plus, commencent à diminuer progressivement. Tous les symptômes inflammatoires disparaissent l'un après l'autre ; le malade se trouve débarrassé de ses douleurs ; mais souvent il reste un écoulement blanc, qu'il est quelquefois difficile de faire entièrement cesser.

Tel est ordinairement le cours de la blennorrhagie, généralement parlant. Mais des complications peuvent survenir. Un autre symptôme, qui peut quelquefois être très-redoutable, vient souvent se joindre aux autres, et les fait même céder subitement, et porter ailleurs leur énergie. C'est une véritable métastase inflammatoire, désignée vulgairement sous le nom de *chaudepisse tombée dans les bourses*. Des écarts de régime, un exercice immodéré, l'équitation, la danse, peuvent occasionner cette métastase, et *faire tomber une chaudepisse dans les bourses*. Sitôt après que cet accident a eu lieu, l'écoulement s'arrête, les érections involontaires deviennent moins fréquentes et beaucoup moins douloureuses ; mais à mesure que ces divers symptômes perdent de leur intensité, de nouveaux accidens viennent alarmer le malade. Le scrotum devient rouge, douloureux ; un sentiment de pesanteur et d'anxiété douloureuse se fait sentir dans le testicule, qu'un mouvement machinal porte à soulever avec la main. Cette douleur semble remonter plus haut, et quelquefois jusque dans l'abdomen, en suivant le trajet du cordon. Le malade

se met alors ordinairement au lit, et il est même très-important qu'il le fasse ; car des accidens très-graves pourraient survenir d'une imprudente négligence.

Un anglais, élève en chirurgie, avait eu deux ans auparavant une chaudepisse qui se porta vers le scrotum ; quoique la douleur fût vive, il s'en occupa cependant fort peu. Bientôt l'écoulement reparut, et l'inflammation sembla diminuer et disparaître totalement dans le scrotum. La maladie première, suivit cependant son cours ordinaire et guérit ; mais une petite douleur pointillante lui était resté à la partie la plus déclive d'un des testicules, je crois que c'était le droit. Bientôt un petit abcès s'y forma, pointa et jeta un peu de pus ; il se referma bientôt, mais resta couvert d'une croûte qui tombait de temps en temps; la petite fistule suppurait, et la croûte se refermait pour tomber bientôt de nouveau. Les choses étaient dans cet état lorsqu'il vint à Paris, il y a à peu près cinq ans. La douleur qu'il éprouvait dans le testicule n'était pas très-forte, et cette petite fistule ne lui inspirait aucune inquiétude. Cependant il eut le malheur de contracter une nouvelle blennorrhagie, qui fut traitée convenablement. Le même accident survint qu'à la première. Je le saignai ; je fis appliquer des cataplasmes, et je lui prodiguai tous mes soins, car nous demeurions ensemble : mais, anglais qu'il était, il me fut impossible de le décider à faire usage d'un moyen qu'il considérait comme *trop français* pour être médicalement bon ; en un mot, il ne voulut pas entendre parler de sangsues : la fistule prit un caractère très-grave, suppura beaucoup ; cependant à l'aide du repos, des cataplasmes et des saignées générales, l'inflammation reprit son siége primitif, et la maladie guérit. L'ouverture scrotale se couvrit aussi de sa petite croûte accoutumée, mais cette croûte tombait beaucoup plus souvent qu'auparavant, la fistule suppurait aussi davantage et plus longtemps. Définitivement il partit pour Londres, et il y a à peu près un an que j'ai appris qu'il venait de succomber à cette affection, qui depuis lors avait toujours été en croissant. Je n'ai pu me procurer des renseignemens plus étendus sur sa

mort, mais en voilà assez pour montrer le danger de ces métastases lorsqu'elles sont négligées.

Cet accident étant malheureusement très-commun, j'ai souvent eu occasion de l'observer, je ne l'ai jamais vu, ainsi que dans l'observation précédente entraîner la mort des malades ; mais maintes fois il m'a été démontré, par la violence des symptômes inflammatoires, que les suites eussent pu devenir très-graves si un traitement convenable n'était pas venu à temps s'y opposer.

Dans les blennorrhagies accompagnées de beaucoup d'inflammation, celle-ci s'étend quelquefois tellement et acquiert une telle intensité qu'elle se propage jusqu'au cordon testiculaire, et y occasionne des douleurs très-vives ; quelques fois même, en suivant le trajet de l'urètre, elle arrive jusqu'à la vessie, et occasionne par là une véritable rétention d'urine par la double cause de la difficulté qu'éprouve la vessie à se contracter dans cet état, et par le rétrécissement de l'urètre, ordinaire à toutes les blennorrhagies.

La matière de l'écoulement en s'amassant entre le prépuce et le gland peut souvent enflammer l'un et l'autre, mais plus souvent le prépuce, et par là occasionner un phimosis, ou même, lorsque le prépuce est retiré, un paraphimosis ; mais ces deux affections n'étant pas exclusivement particulières à la blennorrhagie, je me réserve d'en parler plus loin.

Telle est la marche que suit et tels sont les symptômes qui accompagnent ordinairement la blennorrhagie simple, et par *blennorrhagie simple* j'entends celle qui est exempte de causes syphilitiques.

Ce fut long-temps une question indécise et qui est encore en litige parmi beaucoup d'écrivains, que de savoir si la blennorrhagie est une des formes que peut affecter la syphilis proprement dite, ou bien si c'est une affection différente, tenant à d'autres causes. Beaucoup affirment que la syphilis et la blennorrhagie sont une seule et même affection, causée par le même virus et ne différant que par la forme et les symptômes ; pour soutenir cette assertion ils se fondent sur un grand nombre d'observations qui tendent à prouver, et qui prouvent effectivement que des blennorrhagies ont produit des symptômes évi-

demment syphilitiques, tels que bubon, chancres, exostoses, etc. Je ne sais si on a des exemples que des maladies syphilitiques se soient transformées en blennorrhagies, pour moi je n'en connais point; mais aussi il est bien prouvé que des personnes attaquées de syphilis proprement dite, au lieu de communiquer cette maladie aux personnes qui cohabitaient avec elles, leur communiquaient une blennorrhagie qui, dans ce cas, était syphilitique; et que, réciproquement, une personne attaquée de blennorrhagie pouvait communiquer la syphilis. Voilà des argumens vrais et qui paraissent sans réplique, mais examinons l'autre côté de la question.

Les adversaires de l'opinion qui admet l'identité de ces deux affections, quant à leur cause ou principe virulent, s'appuient sur des raisonnemens différens. *Une personne, ayant une blennorrhagie, peut souvent cohabiter avec plusieurs personnes sans la leur communiquer, ce qui n'arriverait pas si cette affection était syphilitique, car ce virus est si subtil qu'il est difficile de se soustraire à son influence lorsqu'on s'y expose.* Il faut avouer qu'une pareille chose n'est pas le cas le plus ordinaire; mais enfin cela peut arriver et arrive quelquefois. On ne peut donc point, je pense, leur contester cet argument. *Une blennorrhagie ne produit jamais de symptômes syphilitiques primitifs ou secondaires. Si on a cru en observer quelquefois, c'est que, malgré ce qu'ils peuvent dire, les malades ont eu, à une époque quelconque, des maladies syphilitiques dont les affections qu'on observe sont les symptômes secondaires. Lorsque les malades nous affirment alors qu'ils n'ont jamais eu que des blennorrhagies, ils ne méritent pas notre croyance.* En ceci, ils ont certainement tort, du moins je le pense. Pour entretenir cette opinion, et pour la mettre en pratique, il faut s'armer d'un pyrrhonisme sans égal, et qui peut quelquefois nous mettre dans d'étranges positions. En effet, comment tenir long-temps à une opinion qui nous force à contredire, et même quelquefois à démentir chaque jour les assertions réitérées des personnes les plus dignes de foi, et qui le plus souvent n'ont aucun intérêt à mentir; car un médecin est assez généralement regardé, pour la discrétion et pour la franchise qu'on doit avoir avec lui, comme

un confesseur. Du reste, pour ce qui est de la nature de la maladie, quelle nécessité de nier qu'on ait jamais eu d'autre maladie vénérienne que la blennorrhagie ; dans l'opinion du monde, l'une n'est pas considérée comme une plus grande disgrâce que l'autre. *Mais*, disent-ils, *après les assertions les plus long-temps répétées du contraire, les malades avouent quelquefois qu'ils ont voulu nous tromper, et qu'effectivement ils ont eu des maladies syphilitiques, ce qui prouve que nous avions raison en l'affirmant, et qu'on ne doit point ajouter foi aux malades quand ils disent le contraire.* Cette conclusion est peut-être un peu trop générale ; car de ce qu'un malade ait eu effectivement l'intention de tromper son médecin, il ne s'en suit pas, à beaucoup près, que tous veuillent le faire. D'ailleurs il peut souvent arriver que, croyant qu'un aveu de cette espèce puisse être utile pour la direction du médecin dans son traitement, il se décide à le faire peut-être faussement pour se délivrer des persécutions qu'on ne cesse de lui faire éprouver pour lui arracher cette confession vraie ou fausse. Dans tous les cas l'aveu n'est d'aucune utilité ; car la maladie étant bien reconnue comme syphilitique, que ce soient des blennorrhagies ou des maladies syphilitiques que le malade ait eu autrefois, on n'en emploiera pas moins un traitement antisyphilitique.

Un autre argument dont ils se servent, c'est que *souvent des gens mariés contractent entre eux des blennorrhagies, lorsque cependant la conduite de l'un et de l'autre est tout à fait irréprochable.* Ici il nous est permis de leur demander pourquoi leur système de doute sur les assertions des malades les abandonne dans ce cas. Cependant le fait est vrai et ne saurait être contesté, et les blennorrhagies de cette sorte sont plus propres que toutes les autres à favoriser leur opinion, car jamais on ne les voit suivies ni accompagnées d'aucuns symptômes syphilitiques.

Voilà à peu près les principaux raisonnemens sur lesquels se fondent les partisans de l'une et l'autre opinion, Les deux partis ont raison dans leurs argumens et leurs observations ; mais ils en tirent une conclusion mal déduite. Effectivement il paraît de toute évidence

qu'on doit distinguer deux sortes de blennorrhagies, une simple, et l'autre syphilitique ou produite par le virus syphilitique, qui peut aussi-bien agir sur l'urètre que sur toute autre partie de la verge. Cette sorte de blennorrhagie peut alors, sans le moindre doute, produire tous les symptômes syphilitiques ordinaires à ce virus, et ne peut être guérie que par l'usage du mercure ; mais aussi combien d'autres ne nécessitent pas ce médicament.

On sait que l'intérieur de l'urètre est constamment humecté d'une liqueur muqueuse qui protège ce canal contre l'action de l'urine avec laquelle ses parois sont si souvent en contact. La moindre irritation, la moindre modification dans le mode de vitalité ordinaire peut augmenter ou diminuer cette sécrétion. Son augmentation doit naturellement tendre à faire couler au-dehors ce qui se produit de trop. Voilà une blennorrhagie, voilà un écoulement ; mais est-il syphilitique? Il est inutile de répondre à cette question. Souvent on voit survenir par l'urètre un écoulement, quoique depuis plusieurs mois on ne se soit exposé à la contagion ; je dirai même sans qu'on s'y soit jamais exposé, car *Swédiaur* cite l'exemple d'un jeune homme de dix-sept ans, auquel il survint un écoulement de cette nature, quoi qu'il n'eût jamais vu de femme. Cet écoulement dura quelques jours, et disparut. Les femmes, dont les parties génitales, par leur conformation, offrent une bien plus grande surface de membranes muqueuses que celles des hommes, sont aussi plus sujettes à cette affection, qui simule si bien la blennorrhagie qu'il est facile de s'y méprendre, et que cela arrive même fort souvent. Prend-on alors cet écoulement pour un écoulement vénérien syphilitique? Or, si dans l'état de célibat et de continence les parties de la génération peuvent souvent se trouver dans les conditions voulues pour présenter des blennorrhagies ; combien plus souvent et à plus forte raison y sont-elles sujettes dans l'état de mariage, lorsque ces parties sont si souvent le siége d'une irritation assez vive. A combien de chagrins et de maux presque incalculables n'exposerait pas un médecin imprudent qui, consulté sur un écoulement survenu à un époux dans les premiers temps

de son mariage, à combien de chagrins, dis-je, n'exposerait-il pas ce couple s'il déclarait cet écoulement syphilitique sur sa simple apparence et sans plus ample examen !

Ces blennorrhagies d'ailleurs présentent quelquefois tous les symptômes de celles d'une nature moins pure; ardeur à l'éjection des urines, érections douloureuses, écoulement abondant et offrant les mêmes teintes; mais si les malades s'abstiennent pendant quelques jours des causes qui les ont produites, elle guérissent seules, et souvent ne reparaissent plus.

Une question maintenant se présente tout naturellement. Puisque cette blennorrhagie simple ou bénigne et la blennorrhagie syphilitique présentent une série de symptômes tellement semblables, et que cependant ces deux affections réclament un traitement très-différent, comment peut-on les reconnaître? car l'admission d'un des deux systèmes qui viennent d'être exposés tire de tout embarras : l'un des deux veut que la blennorrhagie soit toujours syphilitique, et que parconséquent elle réclame toujours le mercure; tandis que, dans l'autre hypothèse, au contraire, la blennorrhagie, n'étant jamais syphilitique, il ne faut jamais l'administrer. Mais dans cette division, qui admet des blennorrhagies de deux sortes sans donner les moyens de les distinguer, quelle route doit-on suivre?

Cette difficulté, il est vrai, est assez embarrassante, car dans le plus grand nombre des cas, chez les femmes surtout, il est très-difficile et même impossible de porter de suite un diagnostic certain. Quelques auteurs ont voulu qu'on se guidât par la couleur de la matière de l'écoulement, par sa consistance, par sa nature purulente ou non. Le fait est que tous ces caractères ne sont rien moins que certains, et qu'il n'est souvent possible de reconnaître la nature syphilitique d'un écoulement qu'après qu'elle en a produit des signes certains. Je ne suis cependant pas d'avis qu'il faille de prime abord administrer le mercure par mesure de précaution. Un traitement mercuriel complet n'est pas une chose qu'on doive prescrire à la légère et sans nécessité. Quant à ces traitemens incomplets qui ne durent que

quelques jours, je pense qu'il ne produisent d'autre effet que de déranger inutilement l'économie du malade. Je crois qu'il n'y aura jamais de grands inconvéniens à essayer la méthode ordinaire de traitement de ces sortes de maladies, et avoir recours ensuite au mercure si ce moyen est infructueux. Je sais que plusieurs médecins, qui ont l'habitude de prescrire de suite le mercure dans toutes les blennorrhagies qui se présentent à eux, assurent les guérir de cette manière. Mais d'abord, il est bon d'observer sur cette assertion, qui d'ailleurs est assez vraie, qu'une telle méthode doit infailliblement guérir toutes les blennorrhagies reconnaissant pour cause le virus syphilitique. Quant aux autres, une chose également vraie, c'est que, sur vingt, le temps seul, aidé d'un bon régime, en guérira quinze ou dix-huit; de sorte que le mercure ne me paraît être pour rien dans cette guérison, sinon par le choc subit qu'il apporte dans l'économie, et qui peut quelquefois, quoique rarement, être favorable au malade. De sorte que je pense qu'on ne doit, au premier abord, user du mercure que lorsque, par une circonstance quelconque, on a lieu de considérer la blennorrhagie comme syphilitique.

Il est une question de médecine légale qui peut se présenter assez souvent; savoir : *un individu, une femme surtout, est-elle attaquée d'une blennorrhagie, et d'une blennorrhagie susceptible de contagion?*

Pour résoudre cette question le médecin consulté examinera d'abord le linge de la femme ; il le trouvera taché en jaune ou jaune verdâtre. Il examinera attentivement les parties de la génération, il verra ces parties enduites de la matière de l'écoulement : cette matière pourra ne pas présenter alors la couleur qu'elle a affectée sur les taches qu'elle a faites au linge. Examinés attentivement le pourtour des grandes ou petites lèvres, les caroncules myrtiformes, l'ouverture du méat urinaire, le pourtour du clitoris, tous ces endroits pourront offrir de petites ulcérations disséminées çà et là. La femme pourra se plaindre d'ardeur à uriner, d'un sentiment de cuisson général dans toutes les parties de la génération, de douleur et de pesanteur aux lombes et dans l'abdomen, de céphalalgies : dans ce cas, il est très-probable, et je dirais presque certain, si en médecine légale on ne devait pas être

difficile sur la certitude, que la femme qui présenterait tous ces symptômes serait attaquée d'une blennorarrhagie qu'elle pourrait indubitablement communiquer. Mais quelquefois il est certain qu'une femme a communiqué une blennorrhagie, un médecin est appelé pour l'examiner; il est appelé quelquefois par elle-même, tant elle désire se justifier; le médecin l'examine, et que trouve-t-il, malgré cette certitude qu'elle ait pu communiquer une blennorrhagie? rien, absolument rien; pas même de flueurs blanches. En général, le diagnostic de la blennorrhagie chez les femmes est extrêmement obscur, et rien n'est plus aisé que de commettre les plus graves erreurs lorsqu'on n'est pas guidé par une très-grande prudence et beaucoup de circonspection.

Traitement.

Les premières indications à remplir dans le traitement des blennorrhagies de toutes sortes doivent d'abord nous occuper. Ces indications sont :

1°. De suspendre toutes les causes qui peuvent avoir probablement déterminé cette blennorrhagie ou celles qui peuvent l'entretenir. Ces causes peuvent être d'abord un coït impur dont il faut de suite que le malade s'abstienne, ainsi que de tout autre coït ou excitation vénérienne; les écarts de régime, tels que les boissons et une table trop recherchée, les veilles; les fatigues physiques, telles que la marche trop prolongée, la danse, l'équitation.

2°. De prévenir l'inflammation ou de modérer celle qui peut déjà exister.

3°. De changer la dispostion morbide qui produit l'écoulement.

4° D'empêcher cet écoulement de devenir pour les parties environnantes une cause irritante qui peut occasionner des excoriations, des ulcérations, et autres accidens plus ou moins graves.

Voilà les quatre chef auxquels on doit s'attacher, et au moyen desquels on peut toujours espérer de guérir cette maladie, dont le prognostic est le plus souvent favorable; mais qu'on ne doit cependant pas abandonner à elle-même, par la facilité qu'elle a de devenir chronique. Le premier soin devra donc être de mettre le malade à un

régime de vie très-sobre, et à lui faire suivre strictement toutes les conditions contraires aux causes qui sont énumérées dans le titre premier.

On doit ensuite s'appliquer à combattre l'inflammation. Si elle est très-vive on doit avoir recours à la saignée générale ou locale, aux pédiluves, et surtout aux bains généraux autant que possible, car ce moyen seul suffit souvent pour faire cesser presque entièrement tous les phénomènes inflammatoires, et par suite pour guérir la maladie. En effet, le symptôme essentiel et toute l'affection en général semblent dus à une inflammation qui disparaît rarement sans que la maladie toute entière disparaisse aussi. C'est pourquoi, ainsi que je viens de le dire, tous les soins du médecin doivent d'abord se tourner vers cette indication, et je pense qu'avant d'avoir fait disparaître presque toute l'inflammation il ne doit en aucune manière tenter d'arrêter l'écoulement; car cet écoulement ayant été coupé soit par les injections, soit par les remèdes internes qu'on sait être propres à cet effet, ne manquera pas de se reproduire bientôt sous l'influence de l'inflammation qui n'aura pas été détruite. Or, la reproduction d'un écoulement, après qu'il aura disparu par le traitement, est toujours une chose fâcheuse et qui peut être le premier pas de la maladie vers l'état chronique. Effectivement, la blennorrhagie étant une affection très-commune, la plupart des malades y sont familiarisés, ou du moins s'y familiarisent bientôt par les nombreux récits qu'on leur fait, et les exemples qu'on leur donne de la fréquence de cette affection. Un danger commun et fréquent finit bientôt, dans l'ordre naturel des choses, par ne plus être un danger. En effet, il n'est pas commun qu'une personne affligée de blennorrhagie veuille se constituer malade. Elle consulte un ami, maître expert dans cette branche de la médecine, expérience qu'il a gagnée par de nombreux exploits. Celui-ci recommande de suite les baumes, les préparations thérébenthacées; l'écoulement disparaît si les circonstances sont heureuses; il ne reparaît peut-être plus; mais le plus souvent il se montre de nouveau au bout de quelques jours, et devient alors beaucoup plus difficile à supprimer, et voilà l'origine de

tant de blennorrhagies chroniques qui, quoiqu'au bout d'un certain temps cessant ordinairement d'être contagieuses ou douloureuses, n'en désespèrent pas moins le malade et son médecin. Quelques personnes jouissent d'une facilité extraordinaire à guérir sur elles-mêmes cette affection.

Outre ces moyens curatifs les purgations sont encore d'un grand secours ; mais on doit en user avec précaution et ne rien risquer. Une légère purgation peut être et est souvent utile ; mais, trop forte et trop brusque, elle peut arrêter subitement la marche de la maladie et produire une métastase inflammatoire qui, rejettant sur des viscères très-importans une inflammation très-vive, peut occasionner de graves accidens.

La matière de l'écoulement est loin d'être toujours innocente, et peut, ainsi que nous l'avons dit, causer aux parties environnantes des excoriations et de petites ulcérations : c'est surtout entre le prépuce et le gland qu'arrive le plus souvent cet accident. Pour cette raison des soins de propreté sont indispensables, et si, par la disposition des parties, cette matière est sujette à se déposer dans cet endroit, on aura le soin de le garnir d'un petit bourrelet de charpie qu'on renouvellera chaque jour.

L'inflammation ayant diminué de beaucoup, ou même presque totalement disparu par l'emploi des moyens que nous venons d'énumérer, l'écoulement aura peut-être disparu aussi ; mais, s'il persiste, on devra pour lors s'attacher à le faire cesser. Pour cet effet, divers moyens ont été proposés et sont en usage. Parmi ces médicamens, celui qui doit occuper le premier rang, tant par le grand usage qu'on en fait que par les bons effets qu'on en obtient ordinairement, est le *baume* ou térébenthine *de copahu*. Ce médicament nous est fourni par le *copaïfera officinalis*, duquel il s'écoule par les incisions qu'on fait au tronc. Cet arbre croît au Brésil, et c'est ce pays qui nous envoie le baume de copahu. Il est d'une consistance visqueuse et très-épaisse ; sa couleur est jaunâtre, il est transparent ; son odeur est très-forte et nauséabonde ; sa saveur est si désagréable, qu'il est beau-

coup de malades auxquels on ne peut le faire prendre plus d'une fois ou deux sans qu'ils le vomissent de suite. On le fait prendre à la dose d'un gros jusqu'à une demi-once, selon la constitution des malades et leur plus ou moins grande irritabilité. Ce médicament cependant n'est pas toujours infaillible, et on se trouve souvent obligé d'avoir recours à d'autres ; d'ailleurs les dégoûts que sa saveur inspire aux malades sont souvent insurmontables, et on est obligé de l'abandonner.

On a recommandé le poivre de cubebes. Cette espèce de poivre, que nous devons au Japon et à l'île de Java est produit par le *piper cubeba*, de *Linné*, dont il est la graine. Il se présente sous la forme de petits grains ronds et bruns, pourvus d'une petite queue. Leur odeur est aromatique, et leur saveur, quoique forte, n'est cependant pas désagréable. On l'administre en poudre dans du lait ou en pilules, et à peu près à la même dose que le baume de Copahu. C'est un puissant excitant, et qui pour l'ordinaire arrête promptement les écoulemens blennorrhagiques ; cependant il n'est pas plus infaillible que le Copahu et que tous les médicamens en général.

Les injections dans l'urètre ont été beaucoup, et sont encore, préconisées pour arrêter les écoulemens , surtout ceux qui sont anciens et qui se sont montrés rebelles aux autres moyens thérapeutiques. On prétend en avoir, dans ces cas, obtenus de grands avantages , qui peut-être ont été bien exactement contre-balancés par les accidens qu'elles peuvent produire, et qu'à tort ou à raison on leur reproche. Les substances qu'on emploie pour les faire sont , le plus ordinairement, la décoction de roses rouges de provins, l'extrait aqueux d'opium, le gros vin rouge, l'eau-de-vie affaiblie, l'acétate de plomb, le sulfate de zinc, également étendus d'eau ; de telles substances, et surtout les dernières, introduites dans l'urètre, ne peuvent que produire un effet quelconque sur une partie aussi susceptible ; mais ces impressions ne peuvent être que brusques , et voilà précisément ce qu'il faut redouter : du reste, je n'ai parlé de ce moyen que pour l'acquit de ma conscience ; car j'avoue que je ne le connais que par les livres,

et par les raisonnemens d'analogie que j'en puis déduire. Je ne l'ai jamais vu employer ; et, quand à moi, j'ai l'intention de ne l'employer que lorsque je serai plus éclairé par l'expérience de ses bons ou mauvais effets, ou bien lorsqu'un cas se présentera dans lequel je n'aurai plus d'autre moyen à employer ; d'ailleurs, une considération qui peut quelquefois nous tirer d'embarras, c'est que sur vingt individus on n'en trouvera quelquefois pas un dont l'urètre puisse retenir ou même recevoir une seule goutte d'une injection quelconque.

Le traitement de la blennorrhagie chez les femmes est beaucoup moins compliqué dans la plupart des cas; et, lorsqu'elle est bénigne, on doit se borner à dissiper l'inflammation et attendre, pour la cessation de l'écoulement, la première apparition des menstrues, qui souvent le font disparaître. Cependant si les symptômes inflammatoires étaient violens, on devrait se conduire de même que pour les hommes, en faisant attention toutefois à la faiblesse de ce sexe et à sa plus grande irritabilité.

DE LA SYPHILIS.

Le nom de *syphilis* qu'on a donné à cette maladie vient, à ce que dit *Swédiaur*, de deux mots grecs συς, qui veut dire *cochon*, et de φιλια, *amour*. Nous ne nous arrêterons pas à cette étymologie; mais nous ferons seulement observer qu'il prouve un peu en faveur de la nouveauté de cette affection ; car certes il paraît peu probable que les Athéniens lui eussent créé une pareille étymologie s'ils avaient été chargés du soin de nommer la maladie.

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, celui-ci, conjointement avec la gale, a été considéré comme le plus éminemment contagieux. De nos jours, ce n'est guère que par les rapports sexuels que cette maladie se propage ; mais, lors de son apparition, il paraît, d'après le témoignage de tous les auteurs qui les premiers l'ont décrite, et qui ont peut-être bien exagéré un peu, que les attouchemens les plus innocens, les vêtemens, l'air même pouvait communiquer la syphilis. Quoi qu'il en soit, il en est rarement ainsi maintenant, et, à

quelques exceptions près, il est permis de conclure que là où existe la syphilis il y a eu cohabitation vénérienne avec un individu qui, affecté lui-même de cette maladie, aura communiqué la contagion. L'agent de cette contagion est désigné par le nom de *virus* ou *poison*. Ce virus a long-temps tourmenté les auteurs qui ont recherché sa nature, ou pour lesquels cette nature a été le sujet de discussions interminables. Cependant elles sont maintenant abandonnées, et tout le monde est d'accord. Cet heureux accord est venu d'une cause inverse à celle qui avait fait naître la discussion : d'abord chacun avait découvert ce virus et le connaissait parfaitement, maintenant chacun s'accorde à dire qu'il n'y connaît rien. Heureusement il nous suffit maintenant de connaître ses effets, et nous n'avons nullement besoin de connaître sa nature, qui, je le crois, n'est pas plus aisée à découvrir que celle du virus de la variole, de la rage et de toutes les maladies contagieuses.

De ce qu'on ne peut découvrir la nature de ce virus, il ne faut cependant pas conclure qu'il n'existe pas, ce serait tomber dans une erreur grave ; car il peut aisément s'innoculer, ce qui n'appartient qu'aux affections dues à un virus quelconque. En effet, que les adversaires de l'opinion qui admet l'existence d'un virus fassent venir la maladie d'une prétendue altération des fluides, altération qui peut se communiquer par le contact avec les fluides d'un corps sain ; il sera aisé de leur répondre que les maladies qui dépendent entièrement d'une altération manifeste des fluides, ne peuvent pourtant pas par cette raison seule s'innoculer. Dans le scorbut et dans les pétéchies en général, il y a certainement altération des fluides, et l'innoculation ne produira tout au plus que quelques légers symptômes locaux, mais jamais une infection générale. Les personnes qui soutiennent cette opinion s'appuient encore sur ce qu'on ne peut trouver ce virus nulle part, qu'on ne le trouve pas même dans le sang dont l'injection peut même être faite impunément d'un sujet syphilitique à un sujet sain. Mais s'ensuit-il de là qu'il ne puisse exister ailleurs ? Comment, autrement, expliquerait-on ces maladies qui vont attaquer

les os quelquefois à une partie très-éloignée du siége primitif de l'infection? Il faut, pour expliquer ce phénomène, admettre une infection générale, que d'ailleurs démontre assez bien l'effet du mercure qui, employé d'une manière quelconque, n'en va pas moins trouver la maladie, quelque lieu qu'elle occupe, et la combat? A-t-on trouvé le siége du virus de la rage, l'a-t-on jamais saisi? connaît-on sa nature? s'avisera-t-on pour cela de nier son existence?

Quelle que soit néanmoins la nature intime de la maladie, je dois ici m'abstenir d'une plus longue discussion sur ce point, et me borner à décrire les effets de ce virus. Il paraît, ainsi que je l'ai déjà dit, que lors de son apparition cette maladie était beaucoup plus susceptible de se communiquer qu'elle ne paraît l'être maintenant. Ses effets et ses ravages étaient, à ce qu'il paraît, aussi plus considérables. Les caries, les exostoses; la chute du nez, des lèvres, des cheveux; l'éléphantiasis, la perte même des membres, et tous les accidens les plus redoutables que nous lui connaissons aujourd'hui lui était alors fort communs, et quelques-uns de ces accidens suivaient toujours de près la première apparition. Enfin les effets décrits par les premiers auteurs qui parlèrent de cette maladie sont si terribles, et quelquefois si extraordinaires, qu'en les comparant avec la marche ordinaire que présente de nos jours la syphilis, nous sommes tentés de les croire un peu influencés par l'amour du merveilleux, commun aux siècles dans lesquels ils vivaient.

D'un autre côté, l'étonnante exactitude avec laquelle ils s'accordent tous à décrire les mêmes faits, tend à nous faire penser qu'ils n'ont point exagéré, et que, par un croisement dans les races, par un changement consécutif de notre constitution physique, par un épuisement, par trop grande dissémination du virus primitif, ou par toute autre cause quelconque, la maladie a perdu et perd encore chaque jour de sa première intensité. Il serait bien désirable que cette idée fût vraie, qu'à une époque future la syphilis ait disparue, ainsi qu'il est arrivé à d'autres maladies.

De toutes les affections qui affligent l'espèce humaine, aucune

mieux que celle dont nous nous occupons ne mérite d'être connue à fond par tout homme qui se consacre à l'art de guérir. Ses suites, lorsqu'elle est mal traitée; sa grande fréquence dans toutes les classes de la société, le nombre presque infini de formes qu'elle peut revêtir; les caractères si différens, et souvent si difficiles à apprécier, qu'elle présente dans son état secondaire ou chronique; enfin l'importance qu'on doit attacher à la guérir entièrement et efficacement, toutes ces circonstances, dis-je, requièrent du médecin qui se voue au traitement de cette maladie les connaissances les plus étendues, la plus grande prudence dans le traitement, dans le choix et le mode d'administration des médicamens, selon les différentes organisations des différens sujets. Cette maladie, plus que toute autre, doit être prise dans son commencement et combattue de suite sans relâche jusqu'à sa complète guérison.

Les phases de cette maladie peuvent être divisées en trois périodes bien distinctes : l'*infection*, l'*incubation* et l'*apparition*.

La première a lieu, ainsi que nous l'avons dit, le plus souvent par les rapports sexuels d'une personne saine avec une autre attaquée de la syphilis sous forme de chancres ou d'une blennorrhagie syphilitique. Néanmoins, elle peut avoir lieu de bien d'autres manières, et peut même se communiquer sans qu'on puisse deviner d'où elle provient. Des attouchemens illicites ou mêmes imprudens entre des personnes du même sexe, ainsi que cela arrive quelquefois chez les femmes, peuvent quelquefois la communiquer. La cohabitation avec une personne infectée, mais chez laquelle la maladie n'a pas encore paru, et qui, par conséquent, n'en offre aucun signe, et qui ignore même sa maladie : un simple baiser sur la bouche, ainsi que j'en ai vu une exemple donné par une jeune fille dont j'aurai plus tard occasion de parler pour un autre motif; le pansement des ulcères syphilitiques, la pratique des accouchemens chez les femmes qui ont cette maladie, telles sont en général les causes les plus communes d'infection.

Celle-ci a généralement lieu de préférence sur les parties de la gé-

nération qui sont dépourvues d'épiderme, telles que le gland, la partie interne du prépuce. Il n'est pas rare cependant de la voir prendre naissance sur toute autre partie de la verge. Elle peut aussi avoir lieu par l'urètre, et par là causer une blennorrhagie syphilitique qui peut être suivie de tous les accidens ordinaires à la syphilis, tels que chancre, bubons, etc. Chez les femmes, les grandes et petites lèvres, les caroncules myrtiformes, le mont de Vénus même peuvent être le siége de l'infection. On a employé, dans l'intention d'éviter le contact intime, des moyens mécaniques et des onctions faites avec les mucilagineux; les corps gras, les onguens, les pommades, plusieurs autres moyens préservatifs ont été conseillés : il n'entre pas dans notre plan d'en discuter ici les avantages ou les inconvéniens.

Si l'infection est difficile à reconnaître de suite, l'incubation est une période de la maladie beaucoup plus obscure encore, et durant laquelle il est imposible par aucun moyen de s'éclairer sur une vérité dont on ne peut, pour l'ordinaire, se convaincre qu'à la troisième période, c'est-à-dire celle de l'*apparition*.

Celle-ci tarde généralement beaucoup moins à se manifester que dans la blennorrhagie. Cette règle n'est cependant que pour la généralité des cas, tels que ceux, par exemple, dans lesquels dans la période de deux, trois ou quatre jours après l'application du virus sur le pénis il s'y produit un ulcère. Dans ces cas, dis-je, il est rare que dans l'espace tout au plus de huit jours on ne voie rien paraître; mais il en est dans lesquels l'incubation est si longue et l'apparition si brusque et si inattendue, qu'on ne sait à quelle époque faire remonter ni à quelle cause attribuer l'infection.

L'apparition est extrêmement variable, tant sous le rapport de sa forme que sous celui du lieu qu'elle choisit. Elle présente, sous ce point de vue, des variétés sans nombre. Les lieux d'élection sont, les parties génitales, les os et les cartilages du nez, les fosses nasales, le voile du palais, l'arrière-bouche; ce n'est guère que dans l'état secondaire qu'elle attaque les os de la jambe et y occasionne des exostoses, qu'elle envahit le front et le pourtour du crâne sous la forme de *co-*

rona veneris. La forme que revêt cette affection est le plus généralement celle d'ulcères rongeans qui paraissent aux parties génitales, et qui, abandonnés à eux-mêmes, s'étendent aux dépens des parties environnantes qu'ils détruisent. Mais en même temps que ces ulcères exercent sur ces parties leur action toujours croissante, d'autres peuvent aussi ravager quelques parties du corps. Souvent le voile du palais, couvert d'une foule de petites ulcérations, se corrode, finit par se percer, et cause par là au malade une aphonie presque complète, ou du moins une altération des plus pénibles et souvent irrémédiable dans la voix. Les os du nez sont souvent tout à fait détruits par la carie, et de là naît une difformité choquante à laquelle il est impossible de remédier, et qui est une source éternelle de désagrémens pour les personnes qui en sont affligées. Cette difformité est malheureusement fort commune partout; cependant, ayant quelque peu voyagé, j'ai cru qu'à proportion de sa population la France était le pays qui en présentait le moins d'exemples. J'ai communiqué cette remarque à plusieurs personnes qui m'ont assuré l'avoir faite aussi. Cette particularité, si elle est juste, ne tiendrait-elle pas à l'œil toujours ouvert de la police de ce pays. La syphilis est peut-être de toutes les maladies celle qui présente le plus de variétés suivant les différens pays. Je ne suis pas du tout de l'opinion de ceux qui prétendent qu'elle est plus bénigne dans les pays chauds, et encore moins qu'elle y soit plus facile à guérir. Je n'en veux pour preuve que le moindre temps qu'on emploie, et la plus grande certitude qu'on possède en France, par exemple, pour l'efficacité d'un traitement mercuriel bien conduit, en comparaison des mêmes circonstances, en Portugal. J'ai choisi la France pour exemple, à cause de son heureuse position et de la régularité de son climat. J'ai eu occasion de voir en Portugal un très-grand nombre de maladies syphilitiques, car elles n'y sont pas rares, et je puis affirmer n'en avoir pas vu guérir une seule par la méthode régulière et suivie qui réussit si bien en France. Chez les malades les plus dociles, les plus raisonnables et les mieux décidés à faire tout pour être guéris, la maladie restait souvent rebelle au traitement le plus éner-

gique, par exemple, à la liqueur de *Van-Swiéten;* ou bien, si elle cédait, il fallait les plus grands efforts de la part du médecin pour persuader au malade de persévérer dans l'usage d'un médicament qui, le plus souvent, au bout de *six semaines* ou *deux mois*, paraissait à peine avoir réussi à rendre la maladie stationnaire. Souvent le malade se décourageait, quittait son médecin, en reprenait un autre qui, suivant une méthode quelquefois diamétralement opposée, rendait par là la maladie plus rebelle, et cela parce que le premier médicament, quoique très-approprié peut-être, était resté beaucoup trop long-temps sans agir.

Cette particularité est cause qu'en Portugal, et à Lisbonne surtout, les maladies vénériennes sont extrêmement communes, et revêtent une telle variété de formes, que, pour un observateur, il est curieux de remarquer la classe des mendians surtout, car ces individus méprisables ne s'arrêtent dans la débauche et le déréglement de leur vie que lorsque leur corps n'est plus qu'un triste lambeau de pourriture. Privés de la voix, de la vue, ils sont obligés de se borner à implorer la commisération des passans, pour lesquels ils sont des objets d'horreur. C'est dans cette classe que j'ai eu lieu d'observer les plus étonnans effets de la syphilis, et c'est même cette circonstance qui, m'ayant frappé depuis long-temps, me décida dès-lors à traiter ce sujet dans ma dissertation inaugurale.

Je dois maintenant revenir à mon sujet dont je m'étais tant soit peu éloigné, je veux dire aux symptômes que présente l'apparition. Cette période ne présente pas une époque bien distincte et tranchée de l'incubation ; d'abord parce que, lorsque l'on observe pour la première fois les petits boutons qui forment le premier signe d'un ulcère ou chancre, il n'est pas toujours certain que l'infection soit alors générale; en second lieu, lorsque l'apparence de ce petit bouton frappe d'abord le malade, il n'excite pas toujours ses soupçons, et son peu d'importance apparente n'est pas toujours propre à les éveiller. J'ai dit qu'à la première apparition d'une pustule il n'était pas toujours certain que l'infection fût déjà générale : effectivement, plusieurs fois j'ai vu des

exemples dans lesquels ces boutons furent cautérisés, et, au dire du médecin, la maladie était alors détruite dans son origine. Je ne puis cependant pas dire avoir vu un seul cas dans lequel il me fût évidemment prouvé que tel avait été le résultat de cette pratique : elle est néanmoins concevable ; et il est permis de penser que, lors de l'application du virus et de ses premiers effets, son action est alors tout à fait circonscrite, et qu'il est possible qu'en cautérisant et détruisant efficacement cette petite pustule, qui semble être son réceptacle, on peut le détruire tout à fait. Il serait pourtant imprudent, quelque rationnelle que paraisse cette hypothèse, de s'en fier exclusivement à cette cautérisation ; mais je pense que, jointe à un traitement antisyphilitique, elle ne peut jamais être nuisible, et peut, au contraire, présenter de grands avantages en ce qu'elle peut faire avorter dans son origine un ulcère toujours fort désagréable, et qui se trouve quelquefois situé de manière à laisser après lui des cicatrices ineffaçables.

Quoi qu'il en soit, il est rare qu'on ait occasion d'employer ce moyen ; car les malades consultent rarement lorsqu'ils sont dans cet état, et ce n'est que lorsque le mal est plus avancé, et pour cela deux jours, un jour seul suffit. Cette pustule, qui d'abord n'était qu'un petit point rouge, commence bientôt à grossir et à s'élever en pointe ; cette pointe se recouvre ordinairement d'une petite tache jaune qui s'élargit bientôt, s'applatit, présente l'aspect d'une croûte, et se trouve entourée d'une zone inflammatoire de peu d'étendue et bien circonscrite ; à la chute de cette croûte on découvre un véritable ulcère plus ou moins large, dont les bords sont relevés, le fond uni, recouvert d'une sérosité transparente et limpide.

A cette époque il est hors de doute que l'infection est générale et nécessite un traitement général ; on en a bientôt des preuves lorsque le mal est abandonné à lui-même ; l'ulcère primitif s'agrandit, on voit venir des ulcérations à la gorge. Ces ulcérations, ainsi qu'il arrive souvent, peuvent, si elles sont négligées, attaquer et détruire des parties essentielles à la formation de la voix, qui peut dès-lors être altérée au

point même de devenir presque inintelligible, et cela sans aucune chance de guérison lorsque les ravages du mal se sont étendus trop loin; c'est là une des conséquences les plus désespérantes des effets de ce virus, en ce que quelques semaines de négligence ont quelquefois suffi pour occasionner une infirmité des plus pénibles et qui ne peut être soulagée par aucun moyen que l'art possède. Le mal, que rien ne peut arrêter qu'un traitement approprié, et qui gagne de l'intensité à mesure qu'on le laisse plus long-temps sans le combattre, s'étend alors plus loin; il gagne la luette ou les amygdales, les ronge et les détruit quelquefois totalement; il attaque le voile du palais, la voûte palatine, gagne les fosses nasales, détruit les os qui les composent : enfin il est impossible de calculer jusqu'où s'étendront ses ravages et où ils s'arrêteront.

Il serait difficile de concevoir un individu assez déraisonnable et assez abruti pour rester dans l'insouciance sur sa maladie lorsqu'elle est parvenue à ce point; cela se voit cependant quelquefois, et quoique la maladie ait déjà gagné les membres et y ait occasionné des exostoses des plus douloureux, rien ne peut les décider à se conduire différemment. Mais ces malades paient alors toute leur vie l'imprudence qu'ils ont montrée lors de l'invasion du mal, qui peut alors avoir acquis une intensité telle, qu'il brave tous les efforts de la médecine pour le combattre; surtout, ce qui est assez ordinaire, surtout, dis-je, si à cette insouciance, je dirais presque cette dépravation sur une chose aussi grave, ils joignent une vie désordonnée et commettent des excès de boissons, ou d'autre sorte, que tous les moyens de persuasion du médecin ne peuvent parvenir à leur faire abandonner, et qu'ils ne se décident quelquefois à réformer que lorsqu'il n'est plus temps; car, quoique nulle maladie peut-être n'offre un si grand degré de précision dans son traitement et de certitude dans sa guérison lorsqu'elle est prise à temps et traitée convenablement, cependant il en est peu qui résistent avec tant de vigueur à tous les efforts de la médecine, lorsqu'elle est devenue inhérente à la constitution par un séjour trop prolongé.

J'ai vu une homme d'une trentaine d'années, qui depuis dix ans conservait une affection syphilitique ; plusieurs fois il avait suivi et abandonné des traitemens par la liqueur de *Van-Swieten*, par les frictions, le calomel, les pilules bleues anglaises, etc., et cela sans autre résultat que d'aggraver son mal, auquel on ne pouvait le résoudre d'opposer un traitement hygiénique en même temps qu'un traitement médical, de sorte que depuis long-temps il s'était résolu à se laisser ronger en détail. Lorsque je le vis, il était cependant assez gai, vaquait fort bien à ses affaires. Sur la pommette d'une des joues il portait une excroissance recouverte d'une croûte noire et épaisse ; il me dit porter à la verge et à l'aine des chancres et des bubons qui, à peu près fermés, ne se cicatrisaient cependant pas. La voix était gutturale et presque éteinte, et faisait deviner le dégât qu'avait causé le virus ; son visage était d'une pâleur mortelle, qui, jointe à un teint brun et à des yeux caves et ternes présentant une expression qui les rendait pénibles à contempler, faisait de cet homme une syphilis vivante, ou, si on aime mieux, la syphilis même personnifiée. Que faire à un pareil individu ? Après l'avoir vu et lui avoir parlé quelques momens, il produisit sur moi un effet si extraordinaire, que je m'en allai avec la singulière persuasion que cet homme ne manquerait pas de mourir de suite si on parvenait à le guérir de sa maladie.

Un symptôme qui très-souvent suit de près l'apparition des chancres, c'est cet engorgement des glandes inguinales désigné médicalement par le nom de *bubon*, et vulgairement sous celui de *poulain*. Une tumeur d'abord indolente se fait sentir à travers les tégumens de l'aine ; bientôt cette tumeur grossit et devient douloureuse ; la peau s'enflamme, et finit par s'ouvrir d'elle-même pour donner issue à une quantité plus ou moins grande de pus. L'ouverture s'agrandit, et le tout se transforme en un ulcère présentant tous les caractères des ulcères syphilitiques, et qui ne se guérit, pour l'ordinaire, que lorsque la maladie a été entièrement détruite par le traitement général. Ce symptôme est assez fâcheux, en ce qu'il force les malades à rester au lit, et les trahit souvent lorsqu'ils avaient le plus grand intérêt à

cacher leur maladie. La guérison se fait ordinairement attendre longtemps, et la cicatrisation laisse toujours une marque ineffaçable, et qui, ainsi que toutes les cicatrices syphilitiques, est assez reconnaissable. On a essayé d'obvier à tous ces inconvéniens, en faisant avorter le bubon dans son commencement et en l'empêchant de suppurer ; mais on n'y réussit pas toujours, par la raison que les saignées locales et générales peuvent bien, dans son commencement, dissiper un engorgement dû à une inflammation; mais que ces mêmes moyens éprouveront beaucoup plus de difficulté à dissiper un engorgement dont le principe n'est pas seulement une inflammation, mais bien une inflammation causée par un virus particulier sur lequel ces moyens ne peuvent rien.

Lorsque le bubon est venu à maturité, les opinions ont été partagées sur la marche qu'on devait suivre Quelques-uns pensaient d'abord qu'il fallait laisser la nature opérer l'ouverture elle-même ; d'autres, au contraire, pensaient qu'on ne devait pas attendre cet événement, et on est assez d'accord maintenant sur ce dernier point; mais on hésite encore sur deux méthodes différentes de pratiquer cette ouverture. Quelques praticiens le font au moyen de la pierre à cautère, et d'autres au moyen du bistouri. Ce dernier mode me paraît infiniment préférable, en ce qu'il est plus prompt, qu'il fait moins souffrir le malade, et que la guérison est plus prompte. Cependant, comme je connais des praticiens très-recommandables qui font encore usage des caustiques, je suis forcé de croire qu'ils doivent avoir pour cela de bonnes raisons ; mais j'avoue qu'il m'est impossible de rester convaincu de la justesse d'une seule.

Tous ces accidens que je viens de décrire et d'énumérer n'attaquent cependant pas ordinairement la même personne ; et beaucoup, je dirais même le plus grand nombre, par des soins appropriés et par leur docilité aux conseils du médecin, en sont quittes pour de simples ulcères ou chancres qui guérissent bientôt sous l'influence du traitement, et par leur prudence ils évitent une série de maux dont le moindre inconvénient est de traîner la guérison en longueur. Il est

donc de la plus grande importance pour tout individu attaqué d'une maladie syphilitique d'en assurer la guérison complète, en la combattant dès son commencement, et sans lui laisser le temps de prendre droit de domicile dans l'économie. Mais il est malheureusement beaucoup de sujets qui présentent une disposition merveilleusement malheureuse au développement de la syphilis ; on les voit rarement exempts de quelque petit écoulement, chancre, ou tout autre symptôme de l'existence du virus syphilitique. Très-soigneux, du reste, de leur santé, ils peuvent à peine s'exposer sans la presque certitude d'une nouvelle infection ; de sorte qu'une grande partie de leur vie est employée à des traitemens toujours nouveaux, et que, soit par l'influence d'une mauvaise étoile, soit par une disposition particulière, aucun autre moyen que le mariage ou la continence la plus rigoureuse ne pourra les mettre à l'abri de l'obligation de toujours recommencer. Cette aptitude, que j'ai eu plusieurs fois occasion de remarquer chez certains individus, peut se manifester de deux manières différentes, soit par la facilité avec laquelle l'infection a lieu, soit par la malignité ou le développement que prend soudain la maladie, et par la plus ou moins grande résistance que chez ces individus elle oppose au traitement employé pour la combattre.

Pour nier l'existence de cette *aptitude syphilitique* de certains individus, il faudrait, pour le premier cas, supposer qu'ils ont le malheur de s'adresser constamment à des personnes infectées ; ce qui à la rigueur pourrait être dans certains cas, mais ce que la fréquence de ces exemples tend à faire attribuer à autre chose qu'à une chance continuellement malheureuse. Il faudrait, pour le second cas, avouer que l'individu est vraiment doué d'une disposition qui favorise tellement le développement des symptômes syphilitiques, ou bien admettre que ce virus, chez eux, est susceptible de changer de nature; en un mot, admettre différentes espèces de virus syphilitique plus ou moins fortes et plus ou moins énergiques, opinion que je ne partage et que je ne me chargerai pas de défendre, vu que les différens phéno-

mènes qu'elle prend pour appui sont plus sûrement expliqués par l'hypothèse que j'ai admise.

La syphilis étant généralement reconnue comme très-contagieuse, comme attaquant de préférence les organes de la génération, on a été porté à rechercher si l'existence même n'était pas une cause d'infection, enfin si cette affection ne pouvait pas être héréditaire. Les premiers qui ont abordé cette difficulté y ont sans doute été conduits par la difficulté qu'on trouve à expliquer l'apparence subite de symptômes évidemment syphilitiques chez des individus déjà âgés, et qui assurent n'avoir jamais contracté aucune affection de cette espèce. Quoique je ne sois pas d'avis qu'il faille toujours dans ces cas ajouter une foi implicite à ce que disent les malades, ni les démentir toujours, je pense qu'il est un moyen terme auquel nous devons nous arrêter ; et comme ces cas ne sont pas extrêmement communs, il peut quelquefois être permis de révoquer en doute ce que peuvent assurer les malades, retenus peut-être par la honte, ou guidés par le désir de faire croire qu'ils sont attaqués d'une maladie merveilleuse ; faiblesse qu'on rencontre assez souvent chez les malades, dont le plus grand plaisir est de s'entretenir de leur maladie, et qui, par conséquent, sont charmés lorsqu'ils peuvent l'embellir de quelques circonstances miraculeuses.

Or donc, dans ces cas de symptômes syphilitiques spontanés, on peut quelquefois douter de la véracité des malades : il faut encore s'assurer si ces affections sont réellement syphilitiques ; car leur aspect, quoique cependant assez reconnaissable, peut être simulé par plusieurs autres espèces d'affections. A l'aide de ces deux précautions, on pourra presque toujours s'assurer de la vérité, qui, je crois, ne sera pas souvent en faveur de l'hérédité. Effectivement, si cette maladie était réellement héréditaire, il y a long-temps qu'on saurait à quoi s'en tenir ; car elle est si commune et fréquente dans toutes les classes de la société, qu'on en aurait des exemples journaliers qui ne pourraient laisser aucun doute à cet égard. Une circonstance peut tendre

à faire embrasser cette opinion : ce sont les cas dans lesquels, la mère étant malade, l'enfant, quelques jours après sa naissance, se trouve couvert de pustules ou ulcérations syphilitiques. Ces cas ne sont pas très-rares; mais ici il est évident que c'est au passage que l'enfant s'est trouvé en contact avec le virus, dont l'éruption n'a eu lieu que quelques jours après. Je vais cependant citer deux observations de nature différente, dont une m'est propre et l'autre est tirée de l'ouvrage de *Swédiaur* sur les maladies syphilitiques.

Voici ce que dit *Swédiaur* :

« Un cas remarquable qui s'est présenté il y a quelques années à « Londres éclaircit ce point de doctrine, et prouve que cette maladie « peut quelquefois passer aux enfans par la semence de la part du « père.

« Un dragon de la garde du roi était affecté d'un ulcére syphili- « tique dans la gorge, qui résista long-temps au mercure. Pendant le « traitement, il habita avec sa femme, qui n'a jamais eu aucun mal « syphilitique, et qui est encore en parfaite santé. L'enfant qui fut le « fruit de ce coït fut attaqué, quelques semaines après sa naissance, « d'un ulcère syphilitique à la gorge, dans le même endroit où le « père avait le sien : j'ai vu le père et le fils; ils sont maintenant « tous les deux parfaitement guéris. »

Cette observation, si elle est vraie, ainsi qu'il est peu permis d'en douter d'après le témoignage de *Swédiaur*, est vraiment surprenante.

En voici une autre qui m'est propre, et que je regrette ne pouvoir citer que de mémoire.

Il y a deux ans à peu près qu'une jeune femme entra à l'Hospice de perfectionnement pour y accoucher. Ce fut moi qui fis l'accouchement, et je fus assez surpris de voir un très-bel enfant, du reste, mais tout couvert d'une multitude de petits boutons recouverts chacun d'une croûte jaune qui présentait la forme d'un godet. Je ne puis assurer que ces pustules fussent syphilitiques, quoique je les eusse examinées très-attentivement. L'enfant partit le jour même, soit en

nourrice, soit ailleurs, et je n'eus plus occasion de le revoir. Cependant la mère ne présentait aucune trace de maladie syphilitique, et assurait n'en avoir jamais eu. Elle sortit de l'hospice au bout du temps ordinaire, mais je ne tardai pas à la voir chez moi, où elle vint me consulter pour une affection syphilitique qu'elle avait contractée de l'homme qui l'avait rendue mère, et dont elle avait été traitée pendant la grossesse. Cette affection avait disparu, mais elle s'était montrée de nouveau après l'accouchement. Je lui prescrivis la liqueur de *Van-Swiéten*; mais elle entra bientôt à l'hospice des Vénériens, où elle se fit traiter ; et elle est maintenant parfaitement guérie.

L'état dit *secondaire* de la syphilis offre une grande variété de formes, et demande souvent beaucoup de tact et d'habitude pour être reconnu. Il se présente le plus ordinairement chez les sujets qui ont été affectés de blennorrhagies qui, ayant été traitées sans mercure, ont disparu, mais en laissant après elles un principe virulent qui n'a fait que changer de place et s'est allé fixer dans un autre endroit, où ses effets sont quelquefois très-longs à se faire apercevoir. Souvent aussi ces affections secondaires tiennent à des maladies mal guéries, des traitement mal entendus ou abandonnés trop tôt, ou bien encore à quelques-uns de ces traitemens des Esculapes du jour, qui ont trouvé le secret de faire quelquefois disparaître les symptômes syphilitiques sans cependant détruire le principe de la maladie : telles sont le plus souvent les causes primitives des exostoses qu'on voit aux jambes, de la carie qui affecte les os du nez, le crâne et tous les os en général; des rhaghades ou fissures, des ulcères aux jambes, quelquefois si difficiles ou même impossibles à guérir.

Une forme assez fréquente qu'affecte cette maladie à cette période est celle d l'ophthalmie dite alors *ophthalmie syphilitique :* il est bon de se rappeler toujours que telle peut être la cause d'une ophthalmie qu'on est souvent surpris de trouver rebelle a tous les moyens ; car souvent on ne songe pas à interroger le malade sur une affection qui paraît si simple et si locale, et de son côté le malade, ne se doutant pas de la cause à laquelle peut se rattacher son affection, ne

songe pas à faire mention des maladies syphilitiques dont il aura pu être affligé à une époque quelquefois très-éloignée.

Traitement.

D'après tout ce que nous venons d'exposer sur la syphilis, il devrait paraître étrange qu'une maladie si cachée, dont on ne connaît aucunement la nature, dont la cause même ne repose que sur un principe ou virus purement hypothétique qui semblait d'abord ne tendre à rien moins qu'à empoisonner les sources de la vie; il devrait, dis-je, paraître étonnant qu'une semblable maladie fût, de toutes celles qu'embrasse le domaine de la médecine, la plus apte à fournir des triomphes à cet art. Dans le plus grand nombre des affections, il faut un concours heureux de circonstances, telles qu'une constitution favorable, une énergie suffisante dans la force médicatrice du sujet, etc.; ici, au contraire, la médaille est retournée, et pour que le traitement fût infructueux, il faudrait un concours de circonstances fâcheuses, qui, par bonheur, ne se rencontrent pas fréquemment. Cependant ces circonstances se rencontrent quelquefois, et toutes les ressources de la médecine viennent échouer devant un mal que pour l'ordinaire elle combat avec succès.

Cependant on n'arriva pas de suite à ce degré de certitude que l'on possède maintenant dans le traitement de la syphilis, et ce ne fut qu'en tâtonnant qu'on parvint enfin tout à coup à des résultats étonnans.

Le règne végétal, qui à lui seul composait autrefois les quatre cinquièmes de la matière médicale, fut d'abord mis à contribution, et la connaissance des simples ne devait pas être considérée comme moins importante dans cette maladie que dans toutes les autres. Il serait impossible d'énumérer toutes les plantes auxquelles on eut recours dans le commencement, et qui furent tour à tour gratifiées des propriétés les plus énergiques, quoiqu'il soit maintenant reconnu qu'aucune ne possédait les vertus qu'on lui attribuait, et que plu-

sieurs même, qu'on prônait non-seulement comme des médicamens énergiques mais encore comme des spécifiques, ne possèdent presque aucune vertu, et sont, sinon tout à fait inertes, du moins douées de propriétés tellement faibles, qu'elles sont maintenant tout à fait incapables de produire sur l'économie les miracles qui leur étaient si familiers autrefois. J'en citerai cependant quelques-unes, mais celles seulement qui ont des propriétés quelconques bien avérées.

Le *Juniperus sabina.* (Conifères, monadelphie. Feuilles opposées; fleurs monoïques ou dioïques; anthères sessiles, uniloculaires, placées inférieurement sous les écailles. Une baie formée par l'aggrégation des écailles, contenant de 1 à 3 noyaux osseux.) Le bois a été employé en décoction. Il a été très-recommandé; il paraît même qu'on s'en est servi avec avantage.

Le bois de Buis; *Buxus sempervirens.* (Euphorbiacées, tétrandrie. Feuilles ovales. Fleurs monoïques mâles; calice à 4 folioles, 4 étamines. Fleurs femelles; calice de 3 folioles, 3 styles, capsule ovoïde à 3 pointes, 3 valves et 3 loges.) On a proposé de le substituer au gaïac; il paraît même que ce ne fut pas sans quelque succès.

La Saponaire; *Saponaria officinalis.* (Cariophyllées, décandrie digynie. Calice simple à 5 dents, corolle à 5 pétales terminés par un onglet; 10 étamines, 2 styles, capsule allongée à 1 loge.) Elle a été très-recommandée autrefois par beaucoup d'auteurs. On l'employait contre les blennorrhagies et les affections syphilitiques qui résistaient au mercure. On s'en sert encore aujourd'hui en décoction lorsqu'elle est fraîche. On en fait aussi un extrait qui s'administre en pilules. On s'en sert aussi comme gargarisme.

La racine de Bardane; *Arctium lappa.* (Flosculeuses, polygamie égale. Calice sphérique; réceptacle garni de paillettes en forme de soies; aigrettes de poils roides et sessiles.) La bardane a joui d'une grande réputation et est encore en grand usage. Ses propriétés sont cependant si faibles, qu'il est difficile de concevoir comment elle a pu acquérir une telle célébrité, et qu'elle est la cause qui la fait préférer maintenant en médecine à tant d'autres productions végé-

tales, qu'elle ne surpasse pourtant pas en énergie ; elle est, dit-on, sudorifique et diurétique. On sait quelle importance on doit attacher à ces propriétés prétendues de la bardane.

La Douce amère ; *Solanum dulcamara.* (Solanées, pentandrie monogynie. Corolle à 5 divisions ; feuilles alternes glabres ; 5 étamines ; baie polysperme.) En parlant de cette plante nous commençons à entrer dans le domaine de celles qui, si elles ne produisent pas dans le traitement de la syphilis tous les effets qu'on leur attribue, du moins sont douées de propriétés bien connues, et par-là présentent une sorte de garantie rationnelle pour leur usage. Celle-ci est souvent employée dans le traitement des maladies vénériennes ; quelques ménagemens doivent être gardés dans son usage, et l'on doit commencer par de petites doses de deux ou trois gros, qu'on peut ensuite augmenter graduellement. Elle s'emploie en décoction ou en extrait aqueux qui s'administre à la dose de douze ou quinze grains ; on l'associe aussi à la salsepareille. Donnée à trop forte dose, cette plante peut produire des effets fâcheux, tels que de fortes purgations, des maux d'estomac, des céphalalgies, des douleurs dans la gorge ; au demeurant, elle paraît mériter, par ses propriétés et les résultats qu'on obtient de son usage, la confiance que lui accordent quelques praticiens comme auxiliaire dans le traitement des maladies syphilitiques.

Le Gaïac, ou *saint Bois ; Gaiacum officinale.* (Rutacées, décandrie monogynie. Calice de 5 folioles inégales ; corolle de 5 pétales terminés par un onglet ; 10 étamines ; capsules angulaires à 5-5-loges monospermes.) Célèbre sudorifique employé depuis long-temps par les indigènes de l'Amérique du sud pour la guérison des différentes maladies de la peau. Il fut préconisé long-temps comme un remède divin, comme le spécifique de la syphilis. Il fut apporté en Europe, en 1508, par *Oviedo*, espagnol, qui le prescrivit en Espagne à la méthode des Indiens, c'est-à-dire aidé de tous les moyens capables de produire une sueur excessive, et avec l'auxiliaire d'une diète si sévère, qu'elle paraît presque inhumaine dans une maladie qui, le plus souvent, n'ôte pas l'appétit et dérange très-peu d'abord les fonctions ha-

bituelles de l'économie. Le gaïac était administré en décoction très-fortement chargée ; on y joignait l'usage des laxatifs pour entretenir continuellement le ventre libre. Il paraît que de cette manière on obtenait des succès qu'il serait difficile de révoquer en doute, et que cependant nous avons peine à concevoir maintenant, persuadé que nous sommes par l'expérience du peu d'efficacité de tous les traitemens non mercuriels. Cette méthode passa successivement en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Hollande et en France, en subissant beaucoup de modifications locales. *Brassavola*, en Italie, avait mitigé la sévérité du régime ; *Boerhaave* l'augmenta en Hollande et en Allemagne. Enfin le gaïac fut aussi beaucoup prôné en France : mais, par tous les changemens qu'on lui avait fait subir, le traitement avait perdu presque toute l'énergie de la méthode primitive ; de sorte qu'on s'accoutuma peu à peu à regarder le gaïac comme absolument inutile, sans réfléchir que la manière timide et l'incurie avec laquelle on l'administrait ne pouvait naturellement pas donner les mêmes résultats que la méthode primitive, à laquelle on joignait un régime si sévère et un traitement si rigoureux, qu'il ne pouvait manquer de produire dans toutes les affections quelconques et chez tous les individus un changement marqué qui pouvait souvent être favorable, et je pense que tout autre médicament associé à de pareils auxiliaires et placé dans les mêmes circonstances produirait les mêmes effets que le gaïac.

La Salsepareille ; *Smilaxs alsaparilla.* (Asparaginées, diœcie hexandrie. Fleurs dioïques. Fleurs mâles ; calice à 6 divisions profondes ; 6 étamines libres : fleurs femelles ; 1 style fendu en trois parties ; baie triloculaire à une ou deux graines dans chaque loge.) Voici une autre plante qui a joui d'une grande célébrité, et qui est encore en grand usage pour l'associer à l'emploi du mercure, ou pour le remplacer pendant quelque temps à la fin du traitement. Elle a été autrefois administrée dans le même but et de la même manière que le gaïac, et définitivement s'est trouvée abandonnée comme lui ; c'est-à-dire que, comme il faut être extrême en tout, elle a d'abord été vantée comme un spécifique divin, et que bientôt on la déclara tout à fait inutile,

Elle s'administre en décoction, en poudre et en extrait. La poudre se donne à la dose de deux ou trois gros matin et soir, dans de l'eau, du sirop de guimauve, ou tout autre chose qui plaira mieux au malade. L'extrait a été employé par M. *Cullerier* à la dose d'un gros délayé dans une pinte d'eau. Elle est maintenant assez fréquemment employée en forme de décoction pendant le traitement mercuriel et un peu après.

Il n'entre pas, et il ne peut pas entrer dans le plan d'une thèse de faire l'énumération de toutes les plantes qui ont servi autrefois, et qui tour à tour ont été prônées ; il me faudrait faire un dictionnaire botanique : car quelle plante n'a pas à son tour été mise en usage et prônée? On sait, il est vrai, à quoi s'en tenir de nos jours sur le compte de ces miracles journellement produits par les végétaux d'autrefois. Cependant on voit encore les murailles de Paris couvertes d'affiches dans lesquelles le public est invité à ne se faire traiter que par *la méthode végétale, la méthode sans mercure*, etc. Les plus consciencieux de ces charlatans font prendre à leur insu des préparations mercurielles à leurs malades, et par-là du moins les guérissent tout en les trompant. Parlerai-je de cet ouvrage publié par un homme qui écrivait bien lorsqu'il ne se laissait guider que par son sujet et par la saine raison, mais qui déraisonnait lorsque, se laissant emporter par la fougue de son imagination, et se persuadant qu'Apollon était le dieu de la médecine, on ne devait, en traitant de cette science, se servir que du langage des dieux. Qui ne connaît le poëme de la *Vénusalgie*, dans lequel cet auteur nous vante une herbe que sa chienne Diane découvrit par hasard, lorsqu'affligée sans doute de cette maladie elle cherchait un remède. Toutes ces rêveries eussent été admirées sous la plume et dans le temps de *Frascator ;* mais dans ce siècle elles ne peuvent que démontrer la folie de leur auteur.

Depuis un temps presque immémorial le mercure a été employé sous diverses formes pour le traitement des maladies de la peau, et ce fut par analogie qu'on l'appliqua d'abord au traitement de la vérole lors de son apparition. Il est incertain par qui et à quelle époque

cette découverte eut lieu ; mais on s'accorde assez généralement à l'attribuer aux médecins arabes, qui l'employèrent en fumigations. Bientôt après, on l'administra en onguens, et définitivement à l'intérieur sous une foule de formes. Il paraît assez extraordinaire que le mercure une fois connu on l'abandonnât, pour avoir recours à d'autres moyens ; mais cela doit tenir sans doute à la timidité dont on usa d'abord, et à la témérité qui vint ensuite, et qui produisit tous les accidens redoutables que nous voyons encore de nos jours arriver par l'usage excessif de ces préparations. Il est hors de doute qu'une trop grande timidité est moins dangereuse ; mais elle s'oppose à la guérison, et par là peut faire perdre un temps quelquefois précieux.

Les effets du mercure sont tellement variés, qu'il est difficile d'en rapporter toutes les circonstances. Nous voyons souvent ce médicament produire un abattement général, un trouble extraordinaire dans toutes les fonctions de l'économie ; tantôt, au contraire, il produit un effet inverse : il paraît avoir une action tonique : le malade, abattu par l'incubation du virus, semble dès les premiers jours reprendre des forces, il se relève ; les fonctions, de troublées qu'elles étaient avant, reprennent leur régularité ordinaire ; enfin il se sent mieux, et le mercure semble dès-lors exercer une influence bienfaisante sur le mal qu'il est appelé à guérir, tandis que chez les autres il reste long-temps sans produire d'autre effet que la prostration des forces, des céphalalgies, des dévoiemens, qui cessent cependant ordinairement après quelques jours, et la maladie devient ou semble alors devenir le seul but des effets du mercure. Ces différens symptômes se montrent toujours dans le début d'un traitement, et ne doivent point étonner, et encore moins, ainsi que cela arrive quelquefois, faire abandonner ou suspendre le traitement ou changer la préparation mercurielle. D'autres phénomènes consécutifs se présentent aussi quelquefois, et offrent la série de symptômes dont l'ensemble est ordinairement désigné sous le nom d'*affections mercurielles*.

Parmi ces affections la plus commune est le *ptyalisme* ou saliva-

tion mercurielle ; elle est due à l'action du mercure sur les glandes salivaires, dont l'action est alors exagérée. Ce symptôme a excité de longues discussions ; discussions qui ne sont pas encore maintenant tout à fait terminées. Il a été considéré par un grand nombre de praticiens comme un symptôme favorable qui prouvait l'action réelle du mercure et son introduction dans l'économie ; puis ils affirmaient que son apparition était nécessaire pour prouver la parfaite guérison de la maladie, guérison dont on ne pouvait jamais être sûr autrement. Sur quoi peuvent-ils se fonder pour soutenir une semblable opinion? Quelques grains de mercure suffisent chez quelques malades pour exciter la salivation. Devra-t-on dès les premiers jours prononcer que ces malades sont guéris ? D'autres individus, au contraire, quelque dose qu'on leur fasse prendre de mercure ne salivent pas : dans ces cas, le désir de soutenir leur opinion leur faisait pousser, même après la disparition de tous les symptômes, les administrations du mercure jusqu'à des doses plus qu'extravagantes ; car elles sont coupables, ne tendant absolument qu'à exciter la salivation à quelque prix que ce soit, et considérant la constitution de leurs pauvres malades comme peu de chose en comparaison du maintien de leur opinion. Il n'est pas étonnant qu'une telle pratique ait fait naître l'idée entretenue par le vulgaire sur les funestes effets du mercure qu'ils se croient perdus et dévoués à une misère éternelle dès qu'on veut le leur prescrire. Cette opinion sur la nécessité de la salivation, quoique diminuant chaque jour et perdant beaucoup de ses partisans, jouit encore d'un certain crédit chez un grand nombre de praticiens en Angleterre.

Lorsqu'on a été témoin de quelques cas de ptyalisme, on a lieu d'être étonné que des praticiens, quelquefois très-recommandables, entretiennent l'opinion qu'il faut absolument conduire les malades à cet état pour obtenir une cure complète. Cet état commence ordinairement par une chaleur insupportable dans la bouche ; la langue, la paroi interne des joues se gonflent ; les gencives s'enflamment, deviennent très-rouges et douloureuses ; les dents s'ébranlent ; le malade bave plutôt qu'il ne crache, et rend des mucosités épaisses,

glaireuses et très-différentes de la salive ; il en rend quelquefois trois livres par jour, ou même plus si le mal est augmenté ou négligé, ce qui le met en peu de temps dans un marasme effrayant, et dont il a souvent beaucoup de peine à se relever. Les lèvres s'ulcèrent ainsi que tout l'intérieur de la bouche ; la sanie infecte qui s'échappe de ces ulcérations et se mêle à la salive force les malades à cracher continuellement. Arrivés à cet état, les malades sont réellement un objet de pitié pour ceux qui les voient, ainsi que de dégoût pour eux-mêmes.

Lors des premiers essais qu'on fit du mercure pour le traitement de la syphilis, les médecins, surpris d'un phénomène aussi extraordinaire, dûrent rechercher les moyens de le combattre : les gargarismes, les lotions avec les sucs d'une quantité d'herbes, telles que la mandragore, la laitue, le pavot, la canelle, etc. Plus tard on fit des saignées locales par des ventouses scarifiées ; on établit des points de contr'irritation par des ventouses sèches, des vésicatoires ; on proposa le camphre, le sulfure de chaux. *Gabriel Fallope* recommandait de faire mettre dans la bouche du malade affecté de ptyalisme une pièce d'or qui, après quelques instans, en sortait toute blanchie ; on la nettoyait, puis on la replaçait dans la bouche ; on la retirait lorsqu'elle était reblanchie ; et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eut enlevé tout le mercure de l'économie. Quelque respect que j'aie pour *Fallope*, il me semble cependant que l'idée de retirer par ce moyen tout le mercure entré dans l'organisation est un peu chimérique ; cependant, quoiqu'on dise avoir tenté de nouveau cette expérience, et n'avoir jamais vu la pièce se blanchir, je pense que c'est qu'on ne l'y avait pas laissée assez long-temps ; car les bijoux, tels que bagues, boucles d'oreilles, colliers d'or, etc., portés par les malades durant un traitement mercuriel, sont quelquefois blanchis, quoiqu'en contact avec des parties beaucoup moins délicates que l'intérieur de la bouche, et qui ne sont pas, comme elle est alors, le siége d'une maladie essentiellement mercurielle. Il y a à peu près deux ans qu'une jeune fille, à l'hospice de la Faculté, me donna pour les faire nettoyer

plusieurs bijoux qu'elle portait sur elle, consistant en boucles d'oreilles et bagues fortement blanchies par l'influence du traitement qu'elle subissait alors par la liqueur *Van-Swiéten*. *Swédiaur*, lui-même, ayant vu plusieur fois cet effet, recommandait aux malades, qui ont intérêt à cacher leur maladie, de quitter leurs bijoux pendant le traitement.

De tous les remèdes employés pour combattre le ptyalisme, le seul en usage aujourd'hui est la suspension momentanée de l'emploi du mercure.

Le mercure fut d'abord déclaré par *Aristote* être un poison. Après *Aristote* il fallait bien que d'autres répétassent cette accusation. Dioscoride le déclare *un poison mortel, et qui ronge les intestins par la pesanteur lorsqu'il est avalé* (1). Galien même, le bouillant Galien, n'a pas essayé de s'en convaincre, car il dit *n'avoir jamais fait aucun usage du mercure pour pouvoir juger s'il tue étant pris intérieurement ou appliqué extérieurement* (2).

Cette opinion sur les propriétés du mercure etait sans doute erronée, car elle ne reposait sur aucune base solide; et, quant à *Aristote* qui l'a émise le premier, on sait sur quoi il fondait souvent ses notions sur les différens points qu'il traitait. Cependant elle était vraie jusqu'à un certain point : le mercure, à l'état naturel, tel que le connaissait probablement *Aristote*, est tout à fait inerte; mais, à mesure qu'on le divise, il acquiert des propriétés bien différentes, et peut devenir un poison des plus violens.

Une certaine quantité de mercure enfermée dans une fiole bien bouchée, avec partie égale d'eau, fut attachée à la circonférence de la roue d'une de ces voitures appelées *coucous*, et qui fit le trajet de Paris à Versailles. A l'arrivée, le mélange était fait; il en était résulté un liquide noir qui avait acquis des propriétés très-vénéneuses. Or, voilà précisément l'état dans lequel se trouve le mercure lorsqu'il

(1) De medicinali materiâ, lib. 5, cap. 110; et Alexipharm., cap. 28.

(2) De simplic. medicam. facult., lib. 4, cap. 19.

est mêlé à l'axonge, pour former la pommade mercurielle ou ouguent gris. Par l'évaporation de l'eau, ou par la fusion de l'onguent, on obtient le mercure tel qu'il était avant le mélange, et qui n'a subi dans ce cas d'autre altération apparente qu'une extrême division. D'où peut donc venir ce changement si remarquable dans les propriétés de ce corps? Il parait que, dans cet état extrême de division, ce métal s'oxyde, et c'est alors seul qu'il se trouve doué de propriétés aussi énergiques. Quelques auteurs, saisissant cette particularité, ont affirmé que l'oxygène seul dans ce cas guérit les maladies syphilitiques, et, pour le prouver, ils ont fait des expériences dans lesquelles ils n'employaient, pour guérir ces maladies, que des composés chimiques, dans lesquels prédomine l'oxygène, tels que l'acide nitreux, l'acide muriatique oxygéné, l'acide citrique, le muriate suroxygéné de potasse. Avec ces remèdes, ils obtinrent un grand nombre de guérisons, s'il faut en croire leurs rapports. Les propriétés éminemment vénéneuses qu'ils attribuaient au mercure, les ayant engagés à rechercher d'autres remèdes, la même raison a peut-être empêché les praticiens d'adopter ceux qu'ils avaient préférés comme innocens, et que je viens de nommer.

Le mercure fut d'abord, à ce qu'il paraît, employé en fumigations par les médecins arabes; mais ce procédé présentant bientôt de graves inconvéniens, on l'abandonna, et il fut remplacé par les frictions.

Les différens onguens dont on faisait usage pour ces frictions consistaient tous en du mercure extrêmement divisé par voie de trituration avec une ou plusieurs substances qu'on variait à l'infini, et sans autre but que le caprice des médecins, ou l'envie de se faire remarquer par la découverte de quelque nouvel onguent qui ne différait souvent que très-peu des autres, et qui, pour le fond, n'en différait pas du tout. Toutes ces différentes manières de varier la composition de l'onguent gris, de la pommade napolitaine, ou de l'onguent mercuriel, sont abandonnées de nos jours; et la seule substance employée est l'axonge ou graisse fine de porc à l'état frais. Parties égales de cette

substance et de mercure sont triturées ensemble jusqu'à ce que le mercure ait disparu, et que le tout forme une masse d'un gris noirâtre, qui est l'onguent mercuriel.

Pour faire usage de cet onguent en frictions, diverses précautions doivent être prises. L'onguent doit d'abord être choisi autant frais que possible. La partie sur laquelle on doit faire les frictions doit être préalablement lavée à l'eau tiède, et rasée si elle est recouverte de poils. Puis, le malade, auprès d'un bon feu, doit étendre sur la partie l'onguent, et se frotter avec la paume de la main, sans trop de légèreté ni de rudesse, jusqu'à ce que l'onguent soit devenu presque sec et ne présente aucune épaisseur. Cette condition se trouve ordinairement remplie au bout de dix ou quinze minutes. La friction finie, on recouvrira soigneusement la partie, pour éviter le contact du mercure avec le linge et les draps du lit qu'il détruit. A la prochaine friction, si elle se fait au même endroit, on aura soin de bien laver la place pour nettoyer la peau, qui se trouve recouverte d'une couche de graisse. La dose qu'on emploie pour chaque friction est d'un demi-gros à un gros, et les endroits du corps sur lesquels elles se font le plus ordinairement sont les parties internes des jambes, des cuisses et des bras. Pour éviter les boutons et les phlyctènes que causerait une vive irritation trop souvent répétée, on peut alterner entre les deux membres d'une même partie. De graves discussions ont eu lieu, de longs préceptes ont été donnés anciennement sur les endroits du corps auxquels on devait pratiquer les frictions. Il est maintenant assez généralement reconnu que, si un choix doit être fait, on doit consulter entre celles qui peuvent offrir le plus de facilité pour l'absorption du médicament, et qui peuvent être le plus commodes aux malades. Celui-ci, durant tout le traitement, doit éviter soigneusement de s'exposer à l'humidité ; il doit se vêtir chaudement, sortir le moins possible et tenir un régime très-réglé.

Combien de temps doit durer le traitement? A cette question, certes, la réponse est assez claire; mais elle en entraîne une autre qui

est : de quelle quantité d'onguent et de frictions doit-on faire usage pour être sûr de la guérison ? Quelques auteurs ont voulu préciser ce nombre ; mais il est évident qu'il doit différer dans tous les cas. La meilleure règle à suivre dans ce cas est, à mon avis, de n'en suivre d'autre que l'observation. Tant que le remède paraît agir sur la maladie, on doit le continuer jusqu'à parfaite guérison. Reste-t-il sans effet, on doit d'abord attendre un peu et le continuer ; persiste-t-il à ne produire aucune amélioration sensible, il faut l'abandonner et avoir recours à un autre. La moyenne du nombre ordinaire des frictions est entre quinze et vingt-cinq. Cependant cela varie souvent, et dans ce mode de traitement, comme dans tous les autres, on doit se rappeler qu'il n'y a point de règle fixe, et surtout ne pas confondre la disparition des symptômes avec la guérison, c'est-à-dire, ne pas cesser le traitement sitôt après l'absence de ces derniers, mais le continuer au moins huit ou quinze jours après.

Les frictions ont un inconvénient qui fut bientôt reconnu, c'est d'être très-aptes à exciter la salivation. On essaya donc de remédier à cet inconvénient en employant le mercure sous d'autres formes.

Jean de Vigo vantait dans son ouvrage le précipité rouge qu'il obtenait en évaporant jusqu'à siccité un mélange de mercure et d'acide nitrique, le faisant chauffer jusqu'à calcination et le réduisant en poudre ; ce qui lui donnait la même substance qu'on connaît sous le nom de *précipité rouge*, d'*oxyde rouge de mercure*, de *précipité per se;* il l'appliquait sur les ulcères et chancres vénériens. *Nicolas Massa*, plus tard, dit tenir cette poudre d'un *vénérable alchimiste*, et la recommanda comme un remède envoyé par les cieux. Enfin *Pierre-André Mathiole*, selon *Astruc*, fut le premier qui osa l'employer à l'intérieur en pilules, et jusqu'à la dose de cinq grains par jour ; néanmoins il fut fortement blâmé par ses contemporains, et nul ne l'imita.

Vinrent ensuite les pilules de *Cheredin Barberousse*, ainsi nommées parce que ce marin fut le premier qui en fit usage. En voici la for-

mule telle qu'elle est donnée par *Astruc*, qui la tire lui-même de *Pierre Bayro*, médecin de Charles II, duc de Savoie.

℞ Du mercure cru.....	3 xxv
De la rhubarbe choisie.....	3 x
Du diagrède.....	3 iij
De musc et d'ambre gris, de chacun.....	3 j
De la farine de froment.....	3 ij

Mêlez le tout avec du suc de limons, formez-en des pilules de la grosseur d'un pois, et donnez-en une chaque jour une heure avant le souper.

Pierre de Bayro commet ici une omission assez importante, car il ne précise pas le nombre de pilules qu'il faut faire; ce qui serait pourtant assez utile à savoir pour une préparation dans laquelle entrent vingt-cinq gros de mercure. Il en fait ensuite un éloge des plus pompeux; puis il nous dit que *le premier d'entre les chrétiens qui avait fait usage de ces pilules était tombé mort subitement sur le pont d'Avignon.*

La première impulsion étant donnée, on vit bientôt paraître une foule de préparations mercurielles méritant plus ou moins les éloges qui leur furent prodigués. Au premier rang doit sans contredit se placer l'*aquila alba*, la *panacée mercurielle*, le *mercure doux*, le *sublimé doux*, le *calomel* enfin ou le *protochlorure de mercure*. Connu depuis fort long-temps, il se prépare maintenant par la sublimation d'un mélange à parties égales d'hydrochlorate de soude et de protosulfate de mercure. Le soufre du protosulfate s'unit à la soude de l'hydrochlorate, qui cède lui-même son acide hydrochlorique au mercure. On lave ensuite, afin de dissoudre une certaine quantité de sublimé corrosif qui se forme toujours pendant l'opération, et qui est soluble dans l'eau; puis on obtient le protochlorure en le triturant avec du mercure métallique et sublimant le tout.

Ce médicament a joui long-temps d'une grande réputation, réputation qu'il devait à son mérite réel, et que pour cette raison il a

conservée : cependant c'est maintenant plus souvent comme purgatif que comme antisyphilitique qu'il est employé. Cette préparation, quoique douée de propriétés très-âcres, est cependant assez innocente sur l'économie, et ne produit, lorsqu'elle est employée prudemment, que quelques coliques ou un léger dévoiement. Il est remarquable que ces effets sont beaucoup moins marqués chez les enfans, auxquels on l'administre souvent comme purgatif, à cause de la facilité avec laquelle on peut mêler cette poudre avec du sucre, dont elle ne diffère pas beaucoup par l'aspect. On l'emploie, dans ce cas, à la dose d'un quart de grain ou un peu plus. Lorsqu'on l'emploie pour le traitement de la syphilis, on le donne à la dose de quatre, six, huit, et même dix grains par jour.

Swédiaur employait le calomel pour la guérison des chancres et ulcères syphilitiques. Voici ses expressions dans son Traité des Maladies vénériennes : « C'est un remède excellent pour guérir les ulcères « syphilitiques. Je fais frotter avec cette poudre, mêlée avec de la « salive, les ulcères syphilitiques des parties génitales des deux sexes, « une ou deux fois par jour, jusqu'à ce qu'ils soient guéris, ou bien « je l'emploie, dans divers cas, mêlée avec du miel ou de la graisse. »

Clare, médecin anglais, en recommanda l'usage en frictions à la partie interne des joues et des lèvres. Ce mode d'administration, disait-il, présentait de grands avantages en ce qu'il était plus expéditif que d'autres, et qu'il guérit en peu de temps et sans incommodité toute espèce de maladies syphilitiques. Quant à ses propriétés curatives, elles peuvent être véritables jusqu'à un certain point ; car tous les remèdes sont infaillibles tant que dure la nouveauté de leur découverte. Mais pour ce qui est de la commodité et du peu de gêne et d'inconvénient de cette méthode, il suffit de voir les recommandations de *Clare* pour en juger : d'abord la bouche doit être rincée à l'eau tiède ; le malade doit ensuite, pendant une demi-heure après la friction, s'abstenir de cracher ; il ne doit pas non plus, autant que possible, avaler sa salive : et voilà certainement deux prescriptions dont l'exécution doit le mettre dans quelque embarras, d'autant plus

que le mercure, appliqué ainsi presque sur les glandes salivaires, doit rarement manquer d'augmenter leur sécrétion. Au demeurant, ce mode d'administration a été abandonné : *Swédiaur* dit cependant en avoir quelquefois fait usage avantageusement ; mais il ne se dissimule pas ses inconvéniens, et du reste reconnaît qu'il est impossible de se reposer sur ce remède *seul* du soin de guérir l'affection générale.

Il ne paraît pas que la méthode de *Clare* ait jamais été adoptée en France, ni même en Angleterre ; *Hunter, Bell, Cullen*, n'en font aucune mention. M. *Jourdan*, dans son ouvrage sur les maladies vénériennes, prétend que *Hunter* a vanté cette méthode ; j'ai consulté *Hunter* à ce sujet, et je puis assurer y avoir trouvé tout le contraire.

Le calomel donné à l'intérieur et comme traitement de la syphilis est peu usité en France : on le donne de préférence en pilules ; car son insolubilité dans l'eau le rend incapable de l'administrer autrement qu'en poudre ou sous cette forme. La poudre cependant est incommode et désagréable à prendre ; on ne s'en sert que pour les enfans pour les raisons que j'ai exposées plus haut, et par les difficultés qu'on éprouve à leur faire avaler des pilules. Ces dernières se préparent avec une foule de substances ; mais les plus généralement employées sont, la gomme, la manne, la poudre de réglisse ou la farine. On a proposé d'y faire entrer l'opium pour éviter les coliques qu'il cause quelquefois ; les conserves de roses, le gaïac, comme adjuvans. Le calomel ayant la propriété d'exciter assez facilement la salivation, on a proposé, pour éviter cet accident, de l'associer, dans les pilules, avec la rhubarbe ou le savon : il paraît qu'on a retiré quelques avantages de cette pratique ; mais je doute qu'ils aient jamais été bien marqués.

Ayant traité du calomel comme un des premiers moyens qu'on employa pour le traitement de la syphilis, j'ai cru devoir en même temps le ramener jusqu'à nos jours ; mais maintenant je dois revenir aux autres préparations mercurielles auxquelles on eut aussi recours.

L'*æthiops minéral* fut aussi employé avec succès. Ce *protosulfure de mercure* se prépare en triturant ensemble dans un mortier une partie en poids de soufre avec trois ou quatre parties de mercure, ou en fondant le soufre, et y laissant tomber la même quantité de mercure.

Cette substance fut d'abord employée par les médecins arabes, en fumigations et contre les maladies de la peau, puis ensuite appliquée au traitement de la syphilis. Mais ces fumigations, par la manière dont elles étaient pratiquées, n'étaient pas exemptes de dangers, et pour cette raison elles furent bientôt abandonnées, et l'on administra l'æthiops minéral à l'intérieur à la dose de quinze, vingt et trente grains. Il était exempt des inconvéniens du calomel ou mercure doux en ce qu'il ne purgeait pas et était moins sujet à causer le ptyalisme. La raison qu'en donne *Astruc* est assez singulière : « *C'est parce que*, dit-il, *lorsqu'il est préparé sans feu, les particules mercurielles, qui sont alors assez mal unies avec le soufre, se réunissent facilement entre elles par la chaleur de l'estomac, et forment des gouttes que leur grosseur et leur pesanteur empêchent de pénétrer dans les veines lactées.* »

Cette préparation est maintenant abandonnée, et je ne sache pas qu'on en fasse usage pour le traitement de la syphilis. On a proposé autrefois un grand nombre d'æthiops préparés avec une foule de substances qu'on alliait au mercure; ils sont maintenant tombés dans l'oubli.

Le *mercure précipité blanc, eau mercurielle, remède du capucin* ou *nitrate de mercure.* Il s'obtient en faisant bouillir pendant une demi-heure, dans un matras ou dans une fiole, de l'acide nitrique étendu de quatre ou cinq fois son poids d'eau avec un excès de mercure, ayant soin d'agiter de temps en temps le matras. Il en résulte une dissolution qui par le refroidissement laisse déposer des cristaux prismatiques qui sont le *protonitrate de mercure;* ils sont blancs, très-âcres et styptiques. Ce composé est très-corrosif; on s'en sert pour cautériser les excroissances syphilitiques. Cependant il a été administré à l'intérieur, dissous dans l'eau fortement sucrée et à la dose de six, neuf ou douze grains; il lâche le ventre, et excite pour l'ordinaire des vomissemens.

Je dois parler des oxydes de mercure, qui, connus des anciens, leur ont survécu à cause de leurs propriétés salutaires bien avérées. Pour ce qui est du *protoxyde*, il est encore l'objet de discussions entre les chimistes. Quelques-uns, et M. *Guibourt*, par exemple, assurent qu'il ne peut s'obtenir ou du moins se garder pur, car sitôt qu'il se trouve débarrassé des matières avec lesquelles il se trouvait combiné, il se divise de suite en mercure et en deutoxyde de mercure. On a été conduit par l'expérience à penser que le véritable protoxyde de mercure se trouvait dans l'onguent gris, dans l'eau noire obtenue par l'agitation de ce liquide avec le mercure; enfin que ce métal se trouvait au premier degré d'oxydation chaque fois que, par un moyen quelconque, on parvient à le réduire à cet état de division extrême que nous lui connaissons dans la pommade d'axonge et dans son mélange avec l'eau. Le protoxyde vrai ou faux obtenu par les anciens était désigné par eux sous le nom de *turbith minéral*.

Le *deutoxyde de mercure* fut aussi connu des anciens, et nous l'avons déjà mentionné. Ils le nommaient *précipité-per-se*, *arcane corallin*, *précipité rouge*, noms qu'on lui donne encore assez fréquemment aujourd'hui. *Bayle* le prépara le premier par une opération très-longue, qui consistait à faire bouillir le mercure pendant une quinzaine de jours dans un matras de forme particulière, et qui a été nommé *enfer de Bayle*. Le deutoxyde paraissait alors sous la forme de petits grains rouges qui venaient à la surface du mercure. On le prépare maintenant en chauffant fortement du nitrate de mercure, et la grosseur et la couleur des grains de deutoxyde qu'on obtient dépendent de la beauté et de la grosseur des cristaux de nitrate de mercure qu'on aura employés. Le peu d'affinité du mercure pour l'oxygène fait que cet oxyde se décompose avec facilité, et donne du mercure métallique et de l'oxygène.

Ce deutoxyde est un escharrotique très-puissant qu'on emploie dans les ulcères syphilitiques, soit pour en diminuer les bords, ou pour détruire des fongosités. Comme le champ des expériences est ouvert à tout le monde, et que pour cette raison il n'en est point de

si nuisible qu'elle n'ait été tentée, ce poison, des plus violens, fut autrefois administré à l'intérieur; cependant ses dangers furent reconnus, et on le condamna; néanmoins, *John Bell* lui-même le donnait à la dose de deux grains, soir et matin, associé à l'opium pour en mitiger les funestes effets. *Swédiaur* aussi, d'après *John Bell*, l'a administré de la même manière.

Iodures de mercure. On en connaît deux, le *proto* et le *deuto-iodure de mercure.* Ils s'obtiennent en chauffant ensemble l'iode et le mercure. Le proto-iodure est jaune, et l'autre est rouge. Ce n'est que dernièrement qu'il fut essayé, et qu'on lui découvrit des propriétés stimulantes très-actives, qu'il doit probablement à l'iode. On l'administre intérieurement à la dose d'un quinzième ou dixième de grain. On ne le met guère en usage que contre les maladies anciennes, indolentes ou compliquées du vice scrophuleux. En général, c'est un médicament dangereux, qu'on ne doit employer qu'avec circonspection et lorsque la maladie à résisté à tous les autres moyens.

Cyanure de mercure, autre médicament plus dangereux encore que le précédent. Il est très-soluble dans l'eau, incolore, et cristallise en longs prismes quadrangulaires coupés obliquement; sa saveur est styptique et très-désagréable. Il s'obtient en faisant un mélange de huit parties d'eau, deux parties de bleu de Prusse en poudre fine, et une partie de deutoxyde de mercure. On place le mélange dans un matras puis on le fait bouillir; lorsque, de bleue qu'elle était, la matière est devenue jaune, on filtre la liqueur, et le cyanure de mercure se dépose sous la forme de cristaux.

S'il est reconnu comme un fait certain que c'est dans la classe des poisons qu'on doit rechercher les médicamens les plus énergiques, il est sûr que celui-ci doit produire des effets héroïques. Il paraît effectivement qu'on en a obtenu de grands avantages, et M. le professeur *Chaussier* le croit, sous ce point de vue, préférable à toutes les autres préparations mercurielles pour le traitement de la syphilis. M. *Biett* l'a

employé avec succès contre certaines espèces de dartres. Cependant la moindre méprise et imprudence dans la dose peuvent occasionner et ont déjà occasionné de graves accidens; ce qui doit le faire considérer comme un médicament dangereux et qui ne doit être employé que par des mains exercées et habiles.

Avant d'abandonner cette classe de médicamens, je parlerai de suite de *l'hydrochlorate d'or*. Il se prépare en plaçant des lames d'or très-minces dans une dissolution de chlore ou dans l'eau régale, et faisant évaporer la liqueur. Ce sel, ainsi que toutes les autres préparations d'or, avait depuis long-temps été banni de la médecine, lorsque M. *Chrestien* fit de nouvelles expériences qui furent répétées, et qui, à ce qu'il paraît, furent suivies de succès. Il s'administre, suivant M. *Orfila*, à la dose d'un douzième de grain en friction sur la langue. On en fit des expériences il y a à peu près deux ans à l'hospice de la Faculté; elles ne furent suivies d'aucun succès.

Les *pilules bleues*, qui jouissent d'une telle réputation et sont d'un usage si répandu en Angleterre, qu'on trouvera à peine un navire anglais dont quelque matelot, par mesure de précaution, n'en ait dans son coffre une petite provision ; ces pilules, dis-je, jouissent d'une grande réputation dans ce pays : un grand nombre de praticiens prescrivent ces pilules dans presque toutes les affections syphilitiques, et ils s'en trouvent bien : curieux de connaître leur composition, je l'ai cherchée, et la voici telle que je l'ai trouvée dans le dictionnaire médical de *Hooper*.

℞ De mercure purifié..... 3 ij.
De conserves de roses..... 3 iij.

Mêlez jusqu'à ce que les globules de mercure aient disparu, puis ajoutez :

Poudre de réglisse..... 3 j.

Triturez le tout ensemble jusqu'à ce que la masse soit duement incorporée.

Je dois maintenant revenir sur les chlorures de mercure, et parler du *sublimé corrosif*, *muriate suroxygéné de mercure*, ou du *deutochlorure de mercure*. Il se prépare le plus ordinairement de la manière suivante : quatre parties de mercure sont dissoutes dans cinq parties d'acide sulfurique ; on obtient une masse blanche qu'on mêle avec quatre parties d'hydrochlorate de soude et une partie de peroxyde de manganèse ; le tout est placé dans un matras à fond plat, que l'on chauffe au bain de sable jusqu'à faire rougir le fond du matras ; le deutochlorure se sublime, et va se déposer à la partie supérieure du vase.

Ce sel est d'une saveur âcre et styptique ; il est très-blanc ; il est très-soluble dans l'eau et dans l'alcohol.

Le sublimé corrosif fut connu des médecins arabes, qui ne l'employaient que comme escharotique, pour détruire les fongosités des ulcères. Cependant on l'administra bientôt à l'intérieur lorsque la syphilis, exerçant ses ravages, excita la sagacité des médecins à y trouver un antidote. On en fit une foule de préparations, dont la plupart sont oubliées. Vers le commencement du siècle dernier, *Van-Swiéten* introduisit une nouvelle manière de se servir de ce sel qui parut tellement préférable aux autres, qu'elle fut presque généralement adoptée, et qu'on lui donna le nom de son auteur en nommant la préparation *liqueur de Van-Swiéten*. La composition de cette liqueur était ainsi qu'il suit : on dissolvait huit grains de sublimé dans deux livres d'alcohol, et on en faisait prendre une cuillerée chaque matin et soir, ce qui équivalait à un quart de grain de sublimé. Ce mode d'administration produisit d'abord des effets si étonnans, qu'il attira l'attention générale, et même celle des gouvernemens, qui, dans quelques pays, ordonnèrent son adoption dans les hôpitaux militaires et autres établissemens ressortans de leur autorité. Cependant on y fit quelques modifications ; on diminua la quantité d'alcohol, qu'on réduisit à la proportion strictement nécessaire pour opérer la dissolution du sublimé, et on remplaça l'excédent d'alcohol par l'eau distillée. Bientôt même on se borna à celle-ci, qui, dissolvant très-bien ce sel, rendait inutile une opération préalable et l'emploi d'un autre liquide. Enfin

la liqueur de *Van-Swiéten*, telle qu'elle est maintenant le plus généralement employée, consiste en huit grains de sublimé corrosif dissous dans une livre d'eau distillée; elle se prend chaque matin à la dose d'une cuillerée par jour, dans une tasse de lait ou d'une tisane quelconque capable d'en tempérer la crudité et de diminuer son action sur l'estomac. Le malade devra, pendant le traitement, s'abstenir des écarts de régime, éviter l'humidité, et se vêtir chaudement.

Ce traitement est préférable à tous les autres pour les personnes qui ont intérêt à cacher leur maladie, Il n'astreint le malade à aucune obligation pénible; il peut sortir, vaquer à ses affaires; enfin la seule époque de la journée à laquelle sa maladie l'astreigne de s'occuper d'elle est le matin ou le soir; et ce n'est alors que l'affaire de quelques secondes.

Ce traitement, quoique paraissant préférable aux autres, sous le rapport de son efficacité, du peu de gêne qu'il apporte, quoique beaucoup d'auteurs recommandables lui aient donné leurs suffrages; ce traitement, dis-je, a cependant trouvé beaucoup d'accusateurs, dont les terribles dénonciations devaient naturellement produire beaucoup d'effet. Le sublimé corrosif fut accusé d'être une préparation nuisible, dangereuse, produisant des effets redoutables, tels qu'une détérioration de la constitution, la cachexie, l'hémoptysie, la phthisie même, et par suite la mort.

Ces accusations, fort graves sans doute, ne sont cependant pas dénuées de fondement; elles sont d'ailleurs portées par des auteurs très-recommandables et expérimentés. Il n'est pas étonnant qu'un médicament aussi âcre et énergique que le sublimé puisse déterminer, et ait même quelquefois déterminé ces accidens, surtout lorsqu'il est administré à des doses imprudentes et d'une manière intempestive, telle que dans les cas où *Swediaur* lui-même, un des plus grands détracteurs du sublimé corrosif, en a cependant poussé l'administration jusqu'au coupable excès de *quarante grains* par jour ! Certes, que le plus chaud partisan de l'innocuité de cette substance oserait à peine en pousser l'usage jusqu'à ce point. Quelque vraies d'ailleurs que

fussent les accusations dirigées contre le deutochlorure de mercure, il n'en est pas moins certain que la passion pouvait y être pour quelque chose. J'ai connu beaucoup feu le docteur *Swédiaur*, qui m'honorait de sa bienveillance. Je l'ai souvent vu prendre feu au seul mot de sublimé corrosif, et se déchaîner contre son usage et ceux qui le prescrivaient, particulièrement contre un célèbre praticien qui, il y a quelques semaines, vient de payer la dette de la nature. Si tous deux n'étaient pas morts, je ne parlerais pas de cette circonstance, qui montre à découvert la base bien légère sur laquelle reposent bien des discussions, qui, ainsi que celle-ci, ne tiennent souvent qu'à des idées préconçues qu'on ne peut par la suite se décider à abandonner.

Ce médicament, tout nuisible qu'il puisse quelquefois devenir par son abus, me paraît cependant ne pas mériter tous les reproches qui lui ont été adressés ; l'usage journalier qu'on en fait éclairerait bientôt les médecins, et il ne tarderait pas à partager le sort inévitable de toutes les préparations évidemment nuisibles. Il ne doit cependant pas être prescrit indistinctement : la constitution des malades doit être consultée ; et lorsque ceux-ci présentent des dispositions aux maladies de poitrine, on doit, par prudence, avoir recours à quelque autre mode de traitement.

La quantité de sublimé corrosif qu'on doit employer est certainement très-variable ; cependant elle l'est moins que celle de beaucoup d'autres médicamens. Cette substance se divise en certaines quantités, qui, collectivement avec le laps de temps qu'elles nécessitent pour être prises, prennent le nom de *traitement*. Un traitement se compose de quinze ou dix-huit grains, qui, dans les maladies récentes, suffisent ordinairement pour opérer la guérison ; cependant il faut aller quelquefois beaucoup plus haut, et prendre deux ou même trois de ces bouteilles, qui constituent un traitement en langage ordinaire.

Il y a à peu près deux ans qu'il vint à l'hospice de Perfectionnement un homme qui se plaignait de quelques symptômes secondaires de la syphilis ; je ne me rappelle plus lesquels. Il portait des cicatrices syphilitiques presque sur tout le corps ; il en avait même un grand nombre

sur le dos des mains ; ce qui prouve jusqu'à quel point la maladie était venue chez lui. M. *Bougon* m'ordonna de le mettre à l'usage de la liqueur de *Van-Swieten*. Sans me laisser le temps d'écrire, il nous montra une bouteille qui en était pleine, et qu'il avait apportée avec lui ; car l'interruption de son usage eût été pour lui une trop grande privation. Il n'avait cessé d'en prendre depuis treize ans ! On le mit à l'usage de la tisane de *Feltz*, qui l'incommodat ; et il quitte l'hospice.

DU PHIMOSIS.

Le mot *phimosis* vient du mot grec, φιμεω, *je bouche, je ferme*. Il signifie une occlusion du bout de la verge causée par le prépuce ; ou, si on l'aime mieux, on peut définir cette maladie, l'impossibilité de tirer le prépuce en arrière et de découvrir le gland. Cette disposition est assez commune chez les enfans ; chez quelques individus, elle persiste même dans l'âge adulte, et ne cause cependant aucune incommodité : mais cette disposition prend un caractère morbide, lorsque la sortie des urines se trouve empêchée, et que le bout du prépuce, qui dépasse le gland, s'enflamme par une cause quelconque, et que son ouverture naturelle se trouve ainsi oblitérée. Cette affection est souvent causée par le fluide blennorrhagique, qui, éprouvant un obstacle qui s'oppose à sa libre sortie, séjourne entre le gland et le prépuce, qu'il irrite alors et qu'il ne tarde pas à enflammer. Quelquefois un chancre situé à la partie interne du prépuce ou à la base du gland produit ce phénomène. Il est rarement très-redoutable ; mais on doit cependant s'attacher à le combattre et à le faire cesser. On y parvient quelquefois au moyen des bains et d'un traitement antiphlogistique, surtout si on peut parvenir à rétablir l'ouverture et laisser un libre passage à l'écoulement ; cependant on est assez souvent obligé d'avoir recours à l'opération, qui consiste soit à fendre le prépuce jusqu'au gland, ou bien à réséquer la portion de cette membrane qui dépasse l'extrémité du pénis. Cette dernière méthode me paraît préférable, en ce qu'elle n'expose pas le malade à une diffor-

mité désagréable, et parce qu'elle constitue une véritable circoncision, qui doit par la suite garantir le malade du retour d'une semblable affection. Cette résection faite, on doit se borner à retirer un peu le prépuce en arrière pour nettoyer le gland, mais non pas le retirer jusqu'au-dessous de ce dernier ; car il pourrait ne pas revenir, et constituer par là une autre maladie beaucoup plus dangereuse dont nous allons parler.

DU PARAPHIMOSIS.

Cette maladie est toute contraire à la précédente. Ici le prépuce est retenu au-dessous du gland, qu'il étrangle. Cette affection est toujours grave, et demande de prompts secours pour empêcher le gland et même toute la verge de tomber en gangrène : elle est souvent due à une tuméfaction du gland qui arrive assez fréquemment dans la blennorrhagie. Le prépuce, étant alors retiré en arrière, ne peut remonter par-dessus les bords du gland, surtout s'il est naturellement étroit. Dans cet état de tiraillement, il s'enflamme, et, se retrécissant davantage, il étrangle le gland, qui finit en peu de temps par se mortifier, si le paraphimosis n'est pas promptement réduit ou opéré. Pour le réduire, la première indication à remplir est de diminuer le volume du gland. Ce but doit être visé par de légères pressions avec les doigts trempés de temps en temps dans l'eau froide, ou même par des aspersions froides sur le gland, manœuvrant en même temps de l'autre main pour tâcher de ramener le prépuce en avant. Avec une manœuvre de cette espèce convenablement dirigée, et à l'aide d'un peu de patience, on vient souvent à bout de réduire le paraphimosis : si cependant il résistait, on devrait sans hésiter et sans perdre de temps pratiquer l'opération, c'est-à-dire fendre le prépuce à l'endroit de son étranglement, et se borner à couper l'espèce de bride qu'il présente. Cette opération ne présente aucun danger, et la réduction devient pour lors facile. Rien n'est plus surprenant que la promptitude avec laquelle la gangrène gagne le prépuce dans ces sortes de cas ; et pour cette raison, dès qu'il se présente, on ne doit point lui donner de re-

lâche jusqu'à ce que, soit par la manœuvre, soit par l'opération, l'affection soit réduite et le malade hors de danger de perdre la verge, et même peut-être la vie, ainsi qu'il n'est pas rare de l'observer dans les cas de gangrène de la verge. Il est pourtant des cas dans lesquels un paraphimosis non réduit ou opéré guérit de lui-même, surtout lorsqu'aucune cause irritante syphilitique n'existe pour l'exaspérer; mais je crois ces cas très-rares, et ce serait risquer beaucoup que de se fier à la nature pour la guérison de cette sorte d'affection.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mulier in utero gerens sectâ venâ abortit ; et magis, si major fuerit fœtus. *Sect.* 5, *aph.* 31.

II.

Mulieri, menstruis deficientibus, è naribus sanguinem fluere, bonum. *Ibid.*, *aph.* 33.

III.

Mulier prægnans, si quidem marem gestat, benè colorata est : si verò fœminam, malè colorata. *Ibid.*, *aph.* 42.

IV.

Spontaneæ lassitudines morbos denuntiant. *Sect.* 2, *aph.* 5.

V.

Sub cane et ante canem difficiles sunt purgationes. *Sect* 4, *aph.* 5.

VI.

Ab erysipelate putredo, aut suppuratio malum. *Sect.* 7, *aph.* 20.